

Rencontres entre la tutelle et les représentants syndicaux

P05

LE CARREFOUR
Le journal du citoyen 24ème année **D'ALGERIE**

N°7159 - JEUDI 17 AVRIL 2025 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Gaz naturel

**La demande mondiale
devrait croître de 02 %
en 2025 et 2026**

P04

**Expulsion de 12 agents
de l'ambassade et des consulats
de France en Algérie**

«Une mesure souveraine et proportionnée»

Paris expulse 12 agents consulaires algériens

**Alger prend acte
de la décision**



Lire en page 03

P07

ORAN

Echographe GE dernière génération
**Formation des gynécologues obstétriciens
de l'ouest par un expert étranger**

Remplacement des canalisations de gaz
Les travaux achevés dans plusieurs quartiers

Secteur de l'industrie pharmaceutique
«L'Etat engagé à soutenir les opérateurs



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...

Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefouroran@yahoo.fr

CNESE

Le Premier ministre préside la cérémonie d'installation de M. Boukhari

Le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, a présidé, mardi à Alger, la cérémonie d'installation de M. Mohamed Boukhari à la tête du Conseil national économique, social et environnemental (CNESE), en remplacement de Mme Rabéa Kharfi, en exécution de la décision prise, lundi, par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Lors de la cérémonie de passation de pouvoirs, tenue au siège du Conseil en présence de ses cadres, M. Boukhari a remercié le président de la République pour

la confiance placée en sa personne pour diriger cette grande institution constitutionnelle, s'engageant à ne ménager aucun effort en vue d'atteindre les objectifs tracés. Avant sa nomination à la tête du CNESE, M. Boukhari occupait le poste de ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations depuis le 19 novembre 2024. Il était auparavant conseiller du président de la République chargé des finances, des banques, du budget, des réserves de change, des marchés publics et des règlements internationaux.

Communication

Meziane préside jeudi à Oran des rencontres régionales



Le ministre de la Communication, M. Mohamed Meziane, donnera, ce jeudi à Oran, le coup d'envoi des rencontres régionales destinées aux journalistes et aux professionnels des médias, ainsi qu'aux différents acteurs du secteur de la communication pour un échange d'idées sur les perspectives et les défis auxquels sont confrontés les

professionnels des médias, indique mardi un communiqué du ministère. "Cette rencontre, la première du genre, qui va permettre l'ouverture d'espaces de débats et de discussions avec les membres de la famille de la presse nationale et de la communication, sera suivie par d'autres rencontres à l'Est, au Sud et au Centre du pays", précise la même source.

Protection des données à caractère personnel

L'ANPDP annonce la création d'un nouveau service sur son site web

L'Autorité nationale de protection des données à caractère personnel (ANPDP) a annoncé, mardi dans un communiqué, la mise en œuvre d'un nouveau service sur son site web, ayant pour but d'apporter plus de soutien et de facilités pour se conformer aux dispositions de la loi 18-07. "Partant de l'approche adoptée par l'Autorité nationale de protection des données à caractère personnel en matière d'accompagnement des organismes publics et privés et des personnes physiques qui traitent des données à caractère personnel et afin d'assurer une application correcte des dispositions de la loi 18-07 de la part des responsables du traitement, l'ANPDP annonce la création d'un nouveau service sur son site web dans le but d'apporter plus de soutien et de facilités pour se conformer aux dispositions de la loi suscitée", note le communiqué. Ce service inclut, selon la même source, un espace comprenant les supports suivants: Document sur la procédure de conformité avec les dispositions de la loi 18-07; Prototype d'un contrat ou d'un acte juridique relatifs à la sous-traitance régi par l'article 19 de la loi 18-07; Prototype d'une notice d'information sur le traitement destiné pour avoir le consentement des personnes concernées lors de la collecte de leurs données personnelles; Prototype d'un engagement de confidentialité et de non divulgation des informations; Prototype d'une Charte de sécurité informatique. Pour plus d'informations, l'Autorité nationale de protection des données à caractère personnel indique qu'il est possible de la contacter via les adresses e-mail disponibles sur son site web " www.anpdp.dz ".

Défense

Saïd Chanegriha reçoit le ministre mauritanien de la Défense



Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a reçu mercredi, le ministre de la Défense, des Affaires des Retraités et des Enfants des Martyrs de la République islamique de Mauritanie, M. Henana Ould Sidi Ould Henana qui effectue une visite en Algérie à la tête d'une importante délégation militaire, a indiqué un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). La cérémonie d'accueil a été entamée par le salut du drapeau national, suivi du salut militaire présenté à l'hôte par une formation militaire, représentant les différentes Forces de l'Armée nationale populaire. Lors de cette rencontre, à laquelle ont pris part le Secrétaire Général du ministère de la Défense nationale, les

Commandants de Forces, les Chefs de Départements et des Directeurs Centraux de l'Etat-Major de l'ANP et du ministère de la Défense nationale, ainsi que les membres de la délégation mauritanienne, les deux parties ont abordé "les développements sécuritaires dans la région de l'Afrique du nord et le continent africain". Elles ont également échangé "les points de vue sur les questions d'intérêt commun", ainsi que "les voies et moyens à même de renforcer la coopération militaire entre les deux pays frères", précise la même source. A cette occasion, le Général d'Armée Saïd Chanegriha a prononcé une allocution aux termes de laquelle il a, tout d'abord, souhaité la bienvenue à la délégation hôte, en soulignant "les innombrables liens qui lient les deux pays frères".

Faculté de droit de l'Université d'Alger 1

Des étudiants en visite au siège du ministère des Relations avec le Parlement



Un groupe d'étudiants de la faculté de droit de l'Université d'Alger 1, a effectué, mardi, une visite au siège du ministère des Relations avec le Parlement, a indiqué un communiqué du ministère. Cette visite s'inscrit dans le cadre de la mise en relief du rôle de coordination du ministère des Relations avec le Parlement, dans la promotion de la complémentarité institutionnelle pour la concrétisation du processus législatif", préci-

se la même source, ajoutant qu'elle constitue également "une opportunité pour les étudiants de découvrir les mécanismes de coordination institutionnelle que le ministère veille à garantir, outre la mise en œuvre de la stratégie nationale de numérisation dans ce domaine". A cette occasion, le groupe d'étudiants a été reçu par la ministre des Relations avec le Parlement, Mme Kaouter Krikou, conclut le communiqué.

LE CARREFOUR
LE JOURNAL DU CITOYEN D'ALGERIE

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreug Mohamed

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALI

Directeur Technique
Benyoucef Mohamed

Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie
Bureau de Mostaganem
Tél: 045 41 73 80

Impression Ouest
Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:
L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Edition et de Publicité» Agence ANEP
01, Avenue Pasteur Alger.

Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45
02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: www.lecarrefourdalgerie.dz
E-mail: lecarrefouroran@yahoo.fr

Tous les manuscrits et les photos remis
au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.

Expulsion de 12 agents de l'ambassade et des consulats de France en Algérie

«Une mesure souveraine et proportionnée»

Par B.Habib

Alger dit haut et fort «Non» à la provocation et à la soumission. L'Algérie de plus d'un million et demi de choucha a mis à genoux la France de Retailleau qui n'a plus désormais les pieds sur terre pour preuve qu'elle se croit en mesure de s'ériger en maître et au-dessus des lois diplomatiques universelles. Après que des signes précurseurs nés des échanges téléphoniques du lundi 31 mars entre les présidents des deux pays Abdelmadjid Tebboune et Emmanuelle Macron pour une reprise du dialogue et de la coopération bilatérale plaidaient en faveur d'une relance effective des relations après plusieurs mois de tension, voilà qu'une «énième» bévue du ministre français de l'intérieur remet en cause les efforts d'apaisement déployés entre les deux chefs d'Etat et porte un sérieux revers au dénouement de la crise entre les deux capitales. Alger vient en effet de répondre par le principe de réciprocité et de souveraineté à la décision unilatérale et personnalisée de l'arrestation arbitraire en voie publique en France d'un agent consulaire algérien sans respect de son statut ni de son immunité et sans avoir préalablement notifié par une quelconque correspondance aux services consulaires algériens de tutelle à propos de cette arrestation inédite dans les annales de la diplomatie mondiale. Ainsi, Alger a pris la décision de l'expulsion de 12 agents persona non grata exerçant dans l'ambassade et des consulats français en Algé-

rie après n'avoir pas obtenu de réponse sur cette histoire sombre plutôt cet autre épisode grotesque du désormais «Feuilleton Retailleau». La décision de déclarer persona non grata 12 agents exerçant auprès de l'ambassade et des consulats de France en Algérie est "une mesure souveraine et proportionnée" prise par les autorités algériennes "en l'absence de réponse à l'appel à la libération immédiate de l'agent consulaire" algérien arrêté en France, a ainsi affirmé mardi le Secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, Sofiane Chaib. A l'heure où le feuilleton Retailleau n'est pas prêt de se terminer, Alger a choisi la voie diplomatique et souveraine appropriée pour réagir à cette autre violation du droit diplomatique à l'endroit d'un agent consulaire algérien sans considération de son statut et au fi de la reprise du dialogue décidée fin mars entre les deux présidents. "Nous avons appelé à la libération immédiate de cet agent consulaire arrêté sur la voie publique. En l'absence de réponse, nous avons pris la décision de procéder à l'expulsion de 12 agents exerçant au niveau de l'ambassade et des consulats français en Algérie", a-t-il déclaré à la Télévision nationale. Le secrétaire d'Etat a souligné, à ce titre, que cette "mesure souveraine et proportionnée" a "ciblé uniquement les agents qui sont sous tutelle du ministère de l'Intérieur français, dans la mesure où cette nouvelle affaire est le fait d'agissements et de manœuvres, par touches suc-

cessives", visant entraver la dynamique de relance des relations bilatérales. Le ministre français de l'Intérieur, Bruno Retailleau, "assume entièrement la responsabilité de cette nouvelle situation, créée dans un contexte particulier", soutient M. Chaib. Ainsi pour le Secrétaire d'Etat, cette nouvelle affaire "fabriquée" de toutes pièces vise à porter atteinte aux "relations bilatérales qui se trouvaient dans une phase de réchauffement", rappelant que l'entretien téléphonique, le 31 mars dernier, entre les deux chefs d'Etat "a permis d'acter cette volonté de renouer le dialogue entre les deux pays et de donner à la relation bilatérale une ambition tout à fait nouvelle qui englobe l'ensemble des questions de coopération et d'intérêt commun". M. Chaib qui a qualifié de "grotesque" l'argument utilisé pour motiver l'arrestation de l'agent consulaire algérien, a, en même temps fait remarquer que l'ensemble des mesures prises et ayant conduit à l'arrestation de l'agent consulaire algérien "ont été décidées à l'instigation des services sous la tutelle du ministre français de l'Intérieur". L'agent consulaire algérien "a été arrêté dans des circonstances tout à fait inédites. Il a été arrêté le 8 avril sur la voie publique, au vu et au su de tout le monde et sans que les autorités françaises compétentes n'aient pris la peine de notifier officiellement par le canal diplomatique cette arrestation", a-t-il déploré. Une arrestation, a-t-il poursuivi, "en violation des immunités et privilèges qui sont prévus par l'ensemble des textes et des conventions internationales dont bénéficie l'agent consulaire concerné, mais aussi en faisant fi des usages et des pratiques qui doivent prévaloir entre Etats en la matière". Réitérant "la ferme volonté" de l'Algérie de défendre cet agent consulaire, le secrétaire d'Etat a assuré que les autorités algériennes ont fait appel "aux avocats conseils qui sont au niveau de l'ambassade et du consulat concerné dans la région parisienne". Il a tenu, à l'occasion, à rassurer les Algériens de France, soulignant toute l'attention qu'accorde le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à la communauté nationale à l'étranger.

Expulsion de 12 agents de l'ambassade et des consulats de France

Des partis et des organisations nationales soutiennent la décision

Des partis politiques et des organisations nationales ont affiché, mardi, leur soutien absolu à la décision de déclarer persona non grata 12 agents exerçant auprès de l'ambassade et des consulats de France en Algérie, relevant de la tutelle du ministère de l'intérieur de ce pays, avec obligation de quitter le territoire national. Dans ce cadre, le parti du Front de libération nationale (FLN) a indiqué, dans un communiqué, que cette décision souveraine constituait "une riposte à l'arrestation spectaculaire et ostentatoire, sur la voie publique, par les services sous tutelle du ministère de l'intérieur français d'un agent consulaire d'un Etat souverain". "Cet acte indigne du ministre de l'Intérieur français, qui ne cesse de porter atteinte à la souveraineté de l'Algérie, vise à envenimer les relations entre l'Algérie et la France, en particulier au moment où les présidents des deux pays œuvrent à reconstruire des relations fragilisées par les agissements irresponsables de cet individu haineux", a dénoncé la formation politique. L'arrestation de l'agent consulaire algérien, ajoute le parti, "constitue non seulement une violation de l'immunité diplomatique en vigueur, mais aussi une provocation révélant clairement l'absence de toute volonté de

réunir les conditions nécessaires à un règlement de la crise et à un retour à la normale des relations". La même formation politique a renouvelé son appel à toutes les forces vives du pays à "faire montre de vigilance et de prudence face aux machinations et complots ourdis contre notre pays", et ce, "en œuvrant au renforcement de la cohésion nationale et en soutenant toutes les positions prises souverainement par l'Algérie". De son côté, le Parti des travailleurs (PT) a exprimé "sa vive indignation suite à la nouvelle provocation de la France contre notre pays par le biais de l'arrestation d'un de nos diplomates", qualifiant cet acte de "grave dérive en violation des lois et us diplomatiques internationaux". Pour le PT, cette provocation "traduit l'exacerbation des problèmes franco-français" et "ne peut servir que les sombres desseins d'une extrême droite rejetée par la majorité du peuple français". Le parti a, dans le même cadre, affirmé que l'Etat algérien "est dans son droit légitime de défendre sa souveraineté". Pour sa part, le parti Tajamou Amel El-Djazaïr (TAJ) a considéré que "la crise actuelle avec la France nous met devant ce choix contraignant suite aux graves dérives, rejetées en bloc, à l'encontre de notre mission diplomatique à Paris".

Paris expulse 12 agents consulaires algériens

Alger prend acte de la décision

Le secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, Sofiane Chaib, a déclaré mercredi que l'Algérie "a pris connaissance" et "pris acte" de la décision de Paris de rappeler l'ambassadeur de France en Algérie pour consultation et de demander à 12 agents consulaires et diplomatiques algériens de quitter le territoire français. "L'Algérie prend acte et prend connaissance de la décision française", a indiqué M. Chaib sur les ondes de la radio nationale. "Nous n'avons pas encore tous les contours précis des personnes qui sont concernées par cette nouvelle décision que nous regrettons", a-t-il poursuivi. Et de rappeler dans ce contexte que l'Algérie "a clairement indiqué dans le communiqué du 14 avril que la décision d'expulser des agents relevant du ministère de l'Intérieur français est justifiée par le caractère inédit de la crise et de la tension qui a été créée par le ministre français de l'Intérieur (Bruno Retailleau), autour de l'affaire de l'arrestation en France d'un agent consulaire algérien". "En même temps, nous rappelons la teneur de notre dernier communiqué dans lequel on a clairement indiqué que nous sommes en mesure, dans le cadre d'une réponse de fermeté, de prendre de nouvelles mesures en fonction du principe de réciprocité". "La crise et la tension actuelle est la résultante directe de cette machination et de cette théâtralisation de cette affaire créée de toutes pièces par un ministre de l'Intérieur qui l'a conçue en réchauffant une affaire datant de plus de huit mois, liée à un supposé enlèvement de cette personne (Amir Boukhors, dit AmirDZ) et qui a été malheureusement utilisée comme le levain d'une nouvelle manœuvre pour torpiller la relation bilatérale et la dynamique ascendante qui a été voulue par les deux Chefs d'Etat", en l'occurrence le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune et son homologue français Emmanuel Macron, a tenu à rappeler M. Chaib.

Point de Vue

Par A. Benabdellah
Jalildz62@gmail.com

La France otage de Retailleau

Selon Retailleau, c'est bien, l'Algérie qui avait provoqué cette bagarre! Ah oui! Et comment cela a eu lieu Mr le ministre? Et bien, selon Retailleau, l'Algérie avait osé remplacer le français par l'anglais dans les classes du primaire !! Vous trouvez donc cela comme un acte de «haute trahison» ou quoi, Mr le ministre de l'intérieur, d'une France en perte de vitesse? Savez-vous que l'Algérie est un pays indépendant et une nation libre, jouissant de toutes les formes de souveraineté nationale. Si une fausse croyance vous envoûte en vous inspirant le contraire, ce n'est pas votre faute si vous n'êtes pas encore convaincu que vous avez à faire à une nation souveraine, ayant décroché une indépendance chèrement acquise. Cette souveraineté lui permet de choisir la langue qu'elle juge bénéfique pour l'édification de son Etat. Après plus de 60 ans d'usage du français, les résultats n'ont pas été concluants. L'on vient de découvrir que toute la planète s'exprime en anglais excepté les «énuques» du harem français. Quand un étudiant algérien part en Occident en vue de suivre ses études, il se trouve face à une sérieuse pierre d'achoppement, qui n'est autre que la langue, il est donc obligé de réapprendre tout à zéro. Et puis nous savons que la plupart des centres de recherches français ne peuvent pas se passer de l'anglais comme langue internationale de recherches scientifiques et technologiques. L'Algérie aurait pu choisir par exemple le bulgare ou le mongole, en remplacement du français. Où est le problème, il s'agit avant tout d'une décision relevant de la souveraineté de ses décisions. Si cela ne plaît pas à Retailleau ou à toute la clique de son courant politique, dangereusement anti-algérien, cela ne nous fait ni chaud ni froid. Avec le temps, certains français ont pu cultiver une fausse idée selon laquelle, l'Algérie ne saurait vivre ou survivre sans l'assistance de la France !! Depuis l'indépendance, les relations économiques avec la France ont tout le temps été à l'avantage de la métropole et jamais une seule fois à l'avantage de l'Algérie. Ce sont, d'ailleurs, les avis des économistes spécialistes du domaine et pas les moindres. Pour dire à quel point le courant belliqueux anti-algérien prend le dessus en France. C'était le jour où le ministre des affaires étrangères Barrot a été reçu par son homologue algérien et par le président Tebboune, des gars du parti de l'escalade recevaient le traître Mehenni au parlement français. La visite de Barrot a été pour beaucoup d'observateurs et notamment par les intéressés favorables à l'apaisement des deux côtés, un pas crucial vers la paix et le retour à la normale. Hélas, et pour la énième fois, c'est le saboteur Retailleau qui remporte la partie....

Pôle & Mic

Par B.Nadir

Soudan, une guerre «oubliée»

Deux ans après le début du conflit entre l'armée soudanaise et les Forces de soutien rapide, le Soudan traverse une crise humanitaire et de déplacement sans précédent, qualifiée par l'ONU de pire au monde. Près de 13 millions de personnes ont fui les combats, soit plus d'un quart de la population, et 30 millions de personnes se retrouvent dans une situation d'urgence humanitaire, soit plus de la moitié de la population totale. La guerre, qui touche presque tout le pays, a entraîné l'effondrement des services essentiels, une insécurité alimentaire aiguë pour la moitié de la population et une famine dans certaines régions. Face à cette situation dramatique, l'ONU appelle à une fin urgente du conflit pour protéger les civils. De retour d'une visite récente à la frontière entre la région du Darfour, à l'ouest du Soudan, et le Tchad, le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, Filippo Grandi, n'a pas caché son inquiétude. « Le Soudan saigne. Son peuple souffre depuis trop longtemps. Deux années de guerre ont créé ce qui est désormais la pire crise humanitaire et de déplacement au monde, aggravée par des réductions extrêmes de l'aide internationale ». La communauté humanitaire fait face à de graves obstacles logistiques, sécuritaires et financiers au Soudan. Les restrictions administratives, les attaques contre les convois et un sous-financement massif — en particulier après le retrait de fonds des États-Unis — compromettent gravement l'acheminement de l'aide. En 2025, moins de 5 % des besoins humanitaires sont actuellement financés, indique l'ONU. Les enfants et les femmes sont les plus durement touchés : plus de 15 millions d'enfants ont besoin d'aide, soit le double par rapport au début 2023. La majorité sont déscolarisés, et plus de 460 000 risquent une malnutrition aiguë sévère, aggravée par les pluies et les inondations. « Deux années de violence et de déplacements ont brisé la vie de millions d'enfants à travers le Soudan. Les besoins dépassent constamment le financement humanitaire. Le Soudan est aujourd'hui la plus grande crise humanitaire au monde, mais elle ne retient pas l'attention du monde », a déploré mardi Catherine Russell, la directrice exécutive de l'UNICEF, dans un communiqué de presse. Le conflit au Soudan s'accompagne d'une explosion des violences sexuelles, dénoncée par l'UNFPA, qui souligne le manque criant d'accès aux soins pour les femmes, en particulier les 91 000 accouchements attendus dans les trois prochains mois. Malgré des initiatives comme l'installation de panneaux solaires pour faire fonctionner des hôpitaux, les conditions restent extrêmement précaires. Parallèlement, la communauté internationale est critiquée pour son indifférence. Les dirigeants de l'ONU, dont António Guterres et Filippo Grandi, appellent à une mobilisation politique urgente et rappellent que la paix est la seule véritable solution. L'OMS insiste sur la protection des civils et du personnel médical. Toutefois, les négociations de paix restent au point mort, et la menace d'un effondrement total de l'État soudanais plane toujours. L'Union africaine a demandé la fin des ingérences étrangères et rejeté toute partition du Soudan. Le gouvernement soudanais, non convié à la conférence, a critiqué le Royaume-Uni pour avoir mis sur un pied d'égalité l'État officiel et les FSR, qualifiées de milice terroriste.

Gaz naturel

La demande mondiale devrait croître de 02 % en 2025 et 2026

La demande mondiale de gaz naturel devrait augmenter de 2 % par an en 2025 et 2026, selon les prévisions du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF), publiées dans son dernier rapport annuel. "Les perspectives à court et moyen terme pour le gaz naturel demeurent solides, avec une croissance annuelle de la demande mondiale estimée à 2 % pour les années 2025 et 2026", indique le rapport annuel sur le marché gazier "Annual Gas Market Report-AGMR 2025) publié sur le site-web du Forum. Cependant, l'organisation met en garde contre les risques susceptibles d'affecter ces prévisions, notamment les droits de douane généralisés annoncés récemment par les États-Unis, dont les effets négatifs ne sont pas pris en compte dans le présent rapport. En 2024, la consommation

mondiale de gaz a progressé de 2,5 %, atteignant un niveau record de 4.170 milliards de mètres cubes (m3). Cette hausse a été portée principalement par la forte demande en Asie-Pacifique, précise le GECF, ajoutant que les secteurs de la production d'électricité et de l'industrie ont été les principaux moteurs de cette croissance. De son côté, la production mondiale de gaz a évolué au même rythme que la demande. Le Forum souligne à ce titre que ses pays membres continuent de jouer un rôle "clé" dans la couverture des besoins mondiaux en gaz. Par ailleurs, le commerce mondial de gaz par gazoducs a connu une hausse de 6 %, atteignant 606 milliards de m3, mettant ainsi fin à deux années consécutives de recul. Cette progression a été enregistrée dans la plupart des grandes régions du globe. S'agissant du commerce

mondial de gaz naturel liquéfié (GNL), il est resté relativement tendu, avec une croissance limitée à 1 %. Le rapport précise que la capacité mondiale de liquéfaction devrait augmenter de manière significative de 206 millions de tonnes par an (Mtpa) entre 2025 et 2028. "Le rapport annuel du GECF sur le marché du gaz témoigne d'un regain de vigueur et de résilience pour le gaz naturel. Au cours d'une année marquée par une forte hausse de la demande mondiale en énergie primaire, le gaz naturel a réaffirmé son rôle central. Sa consommation a atteint un niveau record, contribuant à hauteur de 35 % à la croissance de la demande en énergie primaire, soit la part la plus élevée parmi tous les combustibles", a souligné le Secrétaire général du GECF, Mohamed Hamel, dans la préface du rapport.

Pour atteindre les objectifs tracés

Réunion de coordination entre Zitouni et Rezig

Le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Tayeb Zitouni, et le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, ont coprésidé, mardi, une réunion de coordination ayant regroupé des cadres des deux secteurs et des instances sous tutelle, et ce, après l'installation de M. Rezig dans ses nouvelles fonctions, indique un communiqué conjoint des deux ministères. Lors de cette rencontre, M. Zitouni a précisé que l'approvisionnement régulier des marchés, la disponibilité des produits et la stabili-

té des prix constituent la pierre angulaire d'une politique d'exportation réussie, soulignant la nécessité de renforcer la coordination continue entre les deux secteurs. Pour sa part, M. Rezig a mis en avant l'importance de l'unification des visions et de la complémentarité des rôles entre les deux ministères, affirmant qu'une préparation efficace à l'exportation passe par la réalisation de l'autosuffisance et l'étroite coordination avec les services du commerce intérieur, notamment en matière de contrôle, de qualité et de conformité. A ce titre, les deux ministres ont donné des instructions

aux cadres des deux secteurs pour le renforcement de la coordination sur le terrain et la mise en place de groupes de travail conjoints chargés de suivre les dossiers d'intérêt commun. Au terme de la rencontre, les deux ministres ont réaffirmé leur engagement à œuvrer de concert pour atteindre les objectifs tracés, dans le cadre d'une approche fondée sur la complémentarité entre efforts internes et ouverture sur l'extérieur, conformément aux orientations du président de la épublique, M. Abdelmadjid Tebboune, pour bâtir une économie moderne, forte et performante.

Développement

Le président de la République a instauré une vision stratégique multidimensionnelle

Le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, a affirmé, mardi, que le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, avait instauré une vision stratégique multidimensionnelle en matière de développement reposant sur la transformation économique, la justice sociale et le développement durable. Cette vision "s'inscrit dans le cadre du programme de réformes global et ambitieux porté par le président de la République pour la concrétisation des grands projets structurants et le soutien à l'investissement et à l'économie génératrice de richesse", a précisé le Premier ministre dans une allocution prononcée lors de la céré-

monie d'installation de M. Mohamed oukhari à la tête du Conseil national économique, social et environnemental (CNESE), en remplacement de Mme Rabéa Kharfi. Une vision, a-t-il encore souligné, basée sur "la valorisation de la production nationale, la promotion des exportations et la poursuite du processus de transition vers une économie fondée sur la connaissance, l'innovation et la numérisation, avec la préservation du caractère social de l'Etat". "Cette vision stratégique profonde et inclusive requiert la conjugaison des efforts de l'ensemble des acteurs, y compris le Conseil national conomique, social et environnemental en tant que

plateforme fédératrice dédiée au débat scientifique, au dialogue, à la réflexion collective et à la formulation de propositions constructives", a soutenu M. Larbaoui. Fort de son statut consultatif et de sa composition riche de compétences issues de divers horizons scientifique, économique, social et environnemental, le CNESE est, pour autant, "appelé à accompagner les profondes mutations que connaît l'Algérie, en soumettant des propositions et des recommandations à même de contribuer à l'amélioration des politiques publiques et de soutenir les efforts du Gouvernement en faveur de l'édification d'une économie diversifiée, compétitive et intégrée, qui ne repose pas uniquement sur l'exploitation des ressources conventionnelles, mais mise sur la connaissance, l'innovation et l'esprit d'initiative", a expliqué le Premier ministre dans son allocution. Il a également rappelé, lors de la cérémonie tenue au siège du CNESE, "tout l'intérêt que porte le président de la République à cette institution constitutionnelle à vocation consultative, ainsi que sa volonté de promouvoir son rôle et d'améliorer sa performance.

Approvisionnements en carburant

Réunion multisectorielle pour coordonner les efforts de sécurisation

Les ministres de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, de l'Industrie, des Transports, et de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, ont tenu, mardi, une réunion de coordination au siège du ministère de l'Energie, consacrée à l'examen des moyens de renforcer la sécurisation et la pérennisation des approvisionnements en carburant et du trans-

port des hydrocarbures au niveau national, dans le cadre du soutien à la sécurité énergétique nationale. Cette réunion a été coprésidée par le ministre d'Etat, ministre de l'Energie et des Mines et des Energies renouvelables, Mohamed Arkab, le ministre de l'Industrie, Sifi Ghrieb, le ministre des Transports, Saïd Sayoud et le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Noured-

dine Ouadah, précise le communiqué du ministère de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables. Etaient présents à cette rencontre des responsables du secteur, à l'instar du secrétaire général du groupe Sonatrach, du PDG de Naftal, et du PDG du groupe Logitrans, ainsi que des cadres des ministères concernés et des représentants d'entreprises économiques nationales.

Baccalauréat professionnel Ouverture de 05 filières principales en septembre 2025

Cinq filières principales seront ouvertes dès septembre prochain, dans le cadre du baccalauréat professionnel et touchera dans une première étape 13 wilayas, a indiqué mercredi le directeur de l'organisation et du suivi de la formation au ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels, M. Seddik Koudil. Il s'agit des filières "énergie et environnement, industries manufacturières, électronique et mécanismes, mécanique et électromécanique, et agriculture" qui comprennent chacune plusieurs spécialités "adaptées aux spécificités de chaque wilaya et à la nature du marché du travail au niveau local", a déclaré M. Koudil à l'APS. L'enseignement dans ces spécialités sera dispensé dans une pre-

mière étape, dans "14 lycées professionnels répartis sur 13 wilayas, équipés de technologies modernes et renforcés par des cadres spécialisés pour accueillir la première promotion dès septembre 2025". Ces lycées professionnels sont destinés aux "élèves de 4e année moyenne, admis au cycle d'enseignement post obligatoire et qui pourront bénéficier d'un enseignement de 03 ans couronné par un baccalauréat professionnel. Le programme comprend des cours d'enseignement général, techniques et professionnels ainsi que des périodes de formation en milieu professionnel", explique le responsable. M. Koudil a fait savoir que "des contenus et des programmes, dans les domaines académique et technique, ont été

élaborés" et que "des manuels et des guides professionnels sont en phase de préparation", précisant qu'"une semaine d'information sur le baccalauréat professionnel sera prochainement organisée". Le baccalauréat professionnel est "un diplôme national officiel attribué par l'Etat et délivré par le Centre national des examens et concours de la formation et de l'enseignement professionnels", ajoute le responsable. Ce diplôme atteste d'"une qualification professionnelle qui ouvre la perspective de poursuivre l'enseignement dans des filières techniques dans des instituts ou centres d'excellence, ou accéder au monde de l'emploi, à travers la pratique d'une profession ou la création de projets dans le cadre de l'entrepreneuriat".

Statut particulier et régime indemnitaire du secteur de l'Education nationale Rencontres entre la tutelle et les représentants syndicaux

Le ministère de l'Education nationale a entamé une série de rencontres ouvertes s'étendant sur une semaine avec les représentants des syndicats des fonctionnaires du secteur, dans le cadre de ses réunions consacrées à l'examen des propositions liées au statut particulier et au régime indemnitaire. Dans le cadre de la poursuite des séances d'étude et d'examen des observations et propositions des organisations syndicales agréées auprès du secteur de l'Education nationale, concernant le statut particulier et le régime indemnitaire, conformément au calendrier annoncé précédemment, le président de la commission chargée de recevoir les observations et propositions des responsables des organisations syndicales agréées auprès du secteur, a supervisé, mardi matin, au siège du ministère "l'ouverture de la séance de travail avec les organisations syndicales représentant les fonctionnaires appartenant aux corps spécifiques de l'éducation nationale", précise le communiqué du ministère. Le président de la commission a souligné "l'importance pour les syndicats concernés de formuler des propositions consensuelles concernant cette catégorie", précisant que "les travaux de la commission se poursuivront pendant une semaine, afin de leur permettre de mener à bien leurs

travaux", ajoute le communiqué. "Une semaine entière a été consacrée à chaque corps afin d'élaborer des propositions unifiées consensuelles", avait indiqué le ministère auparavant, soulignant "qu'il est possible de prolonger la durée jusqu'à la finalisation du travail sans modifier le calendrier". "En cas de consensus total entre les syndicats de toutes les catégories, le calendrier sera avancé pour gagner du temps", avait-on précisé de même source. Le ministère de l'Education nationale avait annoncé dans un communiqué le 3 avril dernier, la reprise des séances de débat sur les propositions relatives au statut particulier et au régime indemnitaire prévues selon la classification des corps prévue dans le décret exécutif 25-54 portant statut des personnels affiliés aux corps de l'Education nationale". Le premier jour de ces séances, 8 avril, a été consacré aux représentants des organisations syndicales, dont les statuts couvrent les corps affiliés à la catégorie des fonctionnaires de l'Education, le président de la commission ayant souligné "la nécessité de parvenir à un consensus entre les organisations syndicales concernées par ces corps". La réunion d'hier mardi sera suivie d'une rencontre (22 avril) avec les représentants des organisations syndicales, dont les statuts couvrent les corps affiliés à la catégorie des per-

sonnels de l'orientation scolaire et professionnelle. Une autre réunion est prévue le 29 du même mois, avec les représentants d'organisation syndicales, dont les statuts particuliers couvrent les corps appartenant à la catégorie des personnels de laboratoire, suivie d'une autre réunion le 06 mai prochain, à laquelle prendront part les représentants des organisations syndicales dont les statuts couvrent les corps affiliés à la catégorie des personnels des cantines scolaires, et d'une réunion le 13 mai prochain, avec les représentants des organisations syndicales dont les statuts couvrent les corps affiliés à la catégorie des personnels des services économiques. La journée du 20 mai sera consacrée aux représentants des organisations syndicales dont les statuts couvrent les corps affiliés à la catégorie des personnels administratifs, et des établissements de l'Education et de l'enseignement, la tutelle devant se réunir mardi 27 mai avec les organisations syndicales, dont les statuts couvrent les corps de la catégorie du personnel de l'inspection.

Journée du Savoir La chercheuse Nachida Kasbadji et la moudjahida Farida Lebaâl distinguées

La chercheuse en énergies renouvelables, Professeure Nachida Kasbadji et la moudjahida et enseignante, Farida Lebaâl ont été distinguées, mardi à Alger, par la Fondation "Wissam El Alem El-Djazaïri", à l'occasion de la célébration de la Journée nationale du savoir (16 avril), en reconnaissance de leurs réalisations scientifiques et de leurs contributions intellectuelles et militantes au service du pays, de la science et du savoir. Lors de la cérémonie de distinction organisée au Centre culturel Mohamed Aïssa Mes-saoudi à Hussein Dey, Mme Kasbadji a déclaré que cette distinction constitue "une reconnaissance et une valorisation des efforts et des sacrifices de la femme algérienne au service du pays, de la science et du savoir". La chercheuse, qui a décroché la Médaille du savant algérien lors de la 13e édition en 2022, a donné une présentation scientifique intitulée "La curiosité humaine" qui aborde les principaux risques qui menacent la vie et l'existence humaine, à l'instar du changement climatique et de l'épuisement des ressources naturelles. Détentrice de neuf (09) brevets d'invention, Mme Kasbadji fait partie des chercheurs algériens qui ont marqué de leur empreinte le domaine de la science et de la recherche en Algérie, ayant conçu la première carte de la vitesse des vents en Algérie et contribué à de nombreuses réalisations, à l'instar du projet des stations d'énergie solaire sur l'autoroute et autres projets à l'échelle internationale. La Fondation "Wissam El-Alim El Djazaïri " (Médaille du savant algérien) a également honoré lors de cette cérémonie, la moudjahida et enseignante Farida Lebaâl, qui a été formée par des professeurs de l'Association des Oulémas Musulmans Algériens et a appris la langue arabe pendant la colonisation française, avant de se lancer, après l'indépendance de l'Algérie, dans une carrière dans l'enseignement, en enseignant dans plusieurs établissements éducatifs à Annaba, Constantine, Oran et Alger avant de se rendre en France pour enseigner la langue arabe aux enfants de la communauté algérienne. Mme Lebaâl, qui a également reçu en 2017 la Médaille du savant algérien "Wissam El-Alim El Djazaïri", a évoqué son parcours durant la Révolution de libération nationale, affirmant s'être consacrée à la lutte révolutionnaire en tant que chargée de liaison entre les moudjahidine, avant de rejoindre, au début des années soixante, les Fedayin. De son côté, Mohamed Bousehaba, membre du conseil d'administration de la Fondation, a indiqué que cet hommage, qui s'inscrit dans le cadre du programme de la fondation pour la célébration de la Journée du Savoir, se veut une "opportunité pour renforcer les liens entre les chercheurs et les étudiants et élèves, et leur inculquer l'esprit de persévérance et d'apprentissage".

Réseaux mobiles de cinquième génération (5G) Le déploiement durant le 2ème semestre de l'année en cours

Le déploiement des réseaux mobiles de cinquième génération (5G) est prévu durant le second semestre de l'année en cours (2025), a annoncé mardi, le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki. "Les préparatifs pour le déploiement de la 5G en Algérie sont en cours et son lancement est prévu durant le 2e semestre de cette année", a précisé M. Zerrouki dans une déclaration à la Radio nationale, ajoutant que "des études approfondies" sont menées sur ce projet stratégique, couvrant tous les aspects techniques, financiers et réglementaires. Le ministre a rappelé que l'exploitation de cette technologie avancée, qui offre une connexion à un très haut débit, est appelée à ouvrir la voie à des applications novatrices dans des secteurs stratégiques tels que la santé, l'industrie et l'éducation. Cette décision vient en application des orientations du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui avait donné, lors du dernier Conseil des ministres, le feu vert pour le déploiement de la 5G, en ordonnant "un approfondissement" des étu-

des relatives à cette technologie avancée. L'objectif principal est de garantir que l'opération soit "intégrée et efficace selon tous les critères technologiques et financiers", comme l'avait précisé le communiqué du Conseil des ministres. Cette décision stratégique souligne l'engagement des hautes autorités du pays à assurer un déploiement de la 5G qui soit technologiquement avancé, viable et bénéfique économiquement pour le pays. Dans cette perspective, l'adoption de la 5G est considérée comme un moteur essentiel pour positionner l'Algérie comme un hub régional dans le domaine des technologies de l'information et de la communication. Cette technique avancée devrait stimuler l'économie nationale et l'innovation, notamment dans des domaines tels que l'Internet des Objets (IoT) et l'Intelligence artificielle (IA). De plus, le déploiement de la 5G est également attendu pour créer de nouvelles opportunités d'emploi, renforcer l'infrastructure numérique existante, améliorer la compétitivité industrielle et répondre à la demande croissante de connectivité.

Sorcellerie et charlatanisme 06 individus placés en détention provisoire à Batna

Le tribunal de Batna a ordonné le placement en détention provisoire de 6 individus pour délit de pratique de sorcellerie et de charlatanisme, a indiqué lundi un communiqué du parquet de la République près le même tribunal. « En application des dispositions de l'article 11 du Code de procédure pénale, le parquet de la République près le tribunal de Batna informe l'opinion publique que, dans le cadre de la lutte contre les différentes formes de criminalité, notamment celles portant atteinte aux valeurs religieuses et morales, qu'en date du 9 avril 2025, il a été procédé à l'arrestation d'un individu dénommé (Y.S.), en flagrant délit de pratique d'actes de sorcellerie et de charlatanisme. Une série d'objets utilisés à cet effet, des sommes d'argent importantes d'origine inconnue, ainsi qu'une quantité considérable de comprimés psychotropes et de médicaments utilisés dans les avortements ont été saisis», précise le communiqué. Dans le cadre des investigations, «02 individus ont été arrêtés, qui étaient chargés d'attirer les clients, ainsi que 03 femmes ayant participé à ces actes». «En date du 13 avril 2025, tous les mis en cause ont été déférés devant la justice et poursuivis dans le cadre de la procédure de comparution immédiate pour délit de pratique de sorcellerie et de charlatanisme», ajoute-t-on de même source.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA : D'ORAN
DAIRA : GDYEL
COMMUNE : HASSI MEFSOUKH
N° :06/2025

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément au décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et la loi n° 23-12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics .
Le président de l'Assemblée Populaire Communale de Hassi Mefsoukh informe l'ensemble des soumissionnaires Ayant participé à l'avis d'appel d'offre ouvert avec exigences de capacités N° 05/2025 relatif au :

Etude et Suivi et réalisation d'un groupe Scolaire 06 classes
A bouamama A hassi mefsoukh.
Partie : Etude et Suivi

Que sur proposition de la commission d'analyse des offres en date du 25/03/2025 le marché est attribué provisoirement suivant le tableau cité ci-dessous :

Projet	BET	Montant	Délai	Point	OBS	N.I.F
Etude et Suivi et réalisation d'un groupe Scolaire 06 classes A bouamama A hassi mefsoukh. Partie : Etude et Suivi	groupement d'architectes "INCHAAT" MAATI abdelhak MEDINE kheira	4 725 000.00 DA	03 MOIS	50pts	le plus ancien agrément	274222800212190

NB : les soumissionnaires qui contestent ce choix peuvent déposer leurs recours auprès de la commission communale des marchés, dans un délai de 10 jours, à compter de la première parution dans les quotidiens nationaux.

Le Président de l'APC

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531005896 17.04.2025

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

L'ASSEMBLEE POPULAIRE COMMUNALE

DE HASSI BEN OKBA

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC
EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° : 04 / 2025

Conformément aux dispositions des articles 52 et 65 du décret présidentiel n°15 -247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public et la loi n°23/12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics,

Il est porté à la connaissance des soumissionnaires ayants participé à l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N° : 04 / 2025 du 30 / 03 / 2025 relatif à la réalisation du projet :

REHABILITATION ET EXTENSION DES RESEAUX DE REJET DES EAUX USEES
ET EAUX PLUVIALES A TRAVERS LA COMMUNE

Qu'à l'issue du jugement des offres en date du 07 / 04 / 2025 ; le projet a été attribué provisoirement à :

ENTREPRISE	N.I.F	MONTANT / TTC AVANT CORRECTION	MONTANT / TTC APRES CORRECTION	DELAI	NOTE TECHNIQUE	NOTE FINANCIERE	CLAS.
EUR L HAROUN	001202090645289	12.419.375.50	12.419.375.50	04 MOIS	75.37	01	01

NB : Conformément à l'article 82 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés public et des délégations de service public et la loi n°23/12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics,

Tous les soumissionnaires qui contestent le choix peuvent introduire un recours auprès de la commission communale des marchés publics, dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de publication du présent avis.

Le Président de l'APC

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531005897 17.04.2025

GITRA/SPA GROUPE D'INFRASTRUCTURE DE TRAVAUX ROUTIERS ET D'OUVRAGE D'ARTS



EPE /S.T.A.R.R / S.P.A

Au capital de 1.680.000.000 DA

Siège social : Abou-Tachfine, B.P 104 TLEMCEM

N.I.F. n° :099913026221746

Tél : (043) 22.85.53/84.80/84.60/86.82/84.95-*. Fax : 043-22.85.06/86.07

www.starr-dz.net -*. E-mail : starrtlemcen@gmail.com



AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE
DU MARCHE

Conformément à l'article 22 de la procédure des achats et de passation des marchés de la Société de Terrassement d'Aménagement et de Revêtement Routier «STARR», il est porté à la connaissance de l'ensemble de soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national n° : 04/DT /2025 « Transport de matériaux de remblais sur site » lancé le 17/03/2025 sur les quotidiens nationaux « Le Carrefour d'Algérie & El Djamhouria » qu'à l'issue de l'évaluation, le marché est attribué provisoirement à l'entreprise suivante :

Soumissionnaire retenu	Montant De la Soumission	Note (pts)
BEKHTI RABIE	Mont Min : 28 488 600.00 DA/TTC Mont Max :75 969 600.00 DA/TTC	Moins disant

Tout soumissionnaire qui conteste ce choix, peut introduire un recours auprès de la commission des marchés de l'entreprise, dans les dix (10) jours à compter de la première publication du présent avis dans les quotidiens nationaux. Les soumissionnaires intéressés à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres technique et financières, sont invités à se rapprocher de la direction de l'entreprise, au plus tard trois (3) jours à compter de la même première publication du présent avis d'attribution provisoire.

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531100322 17.04.2025

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE MASCARA
DAIRA DE BOUHANIFIA
COMMUNE DE BOUHANIFIA

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

NIF:098429025041330

Conformément aux disposition de l'article 56 de la loi n° 23-12 du 05/08/2023 fixant les règles générale relative aux marchés public , et aux article 82 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, le président de L'APC de bouhanifia lance un avis d'attribution provisoire à l'ensemble des soumissionnaires concernés par l'avis d'appel d'offres n° 04/2025 concernant : AMÉNAGEMENT D'UN STADE COMMUNALE.

- LOT 02: TRAVAUX AMÉNAGEMENT LES GRADINS ET SOUS GRADINS

le projet à été attribué à titre provisoire comme suit :

Projet (N° et intitulé de lot)	Entreprise, adresse et N.I.F	Note de l'offre technique	Montant en TTC (DA)	Délai d'exécution	Observation
- LOT 02: TRAVAUX AMÉNAGEMENT LES GRADINS ET SOUS GRADINS	EUR L BELDJILALI ABDERRAHMANE Cité Saridj Commune Tajhmaret 000614042283395	62/80	11 699 708.72 DA	Trois (03) Mois	Qualifiée et Moins disant

Le président de L'APC de bouhanifia est tenu d'inviter, ceux d'entre eux qui sont intéressés, de se rapprocher de ses services, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'avis d'attribution provisoire, à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres technique et financières.

Conformément aux disposition de l'article 56 de la loi n° 23-12 du 05/08/2023 fixant les règles générale relative aux marchés public , et aux article 82 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, les soumissionnaires peuvent introduire leurs recours auprès de la commission compétent (commission communale des marché) dans un délai dix (10) jours à compter de la date du premier parution du présent avis, si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recoure est prorogée jusqu' au jour ouvrable suivant

Le président de l'APC
de BOUHANIFIA

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531005944 17.04.2025

Echographe GE dernière génération

Formation des gynécologues obstétriciens de l'ouest par un expert étranger

Par B. Habib

GE Healthcare crée des solutions d'échographie innovantes et de monitoring fœtal personnalisées afin d'améliorer la relation entre les médecins gynécologues obstétriciens et leurs patientes à travers notamment une bonne image de l'IRM et une résonance ce qui est efficace pour l'établissement du diagnostic. L'imagerie à travers l'échographie à la pointe de la technologie contribue surtout à «démasquer» des maladies et pathologies gynécologiques dites «émergentes» chez la femme enceinte, ce qui permet un diagnostic précoce et avancé, et par là même, préserve la

santé de la femme en grossesse et de son bébé. La dernière génération d'échographes obstétriques de GE Healthcare a fait son introduction sur le marché médical algérien et est notamment en vogue dans les cabinets et les hôpitaux du secteur privé. Des ateliers de formation en gynécologie obstétricale ont été organisés samedi 12 avril dernier en présence de professeurs et d'un expert étranger par l'Association nationale pour la fertilité et la reproduction dans le domaine de l'initiation aux techniques d'échographie du GE Healthcare à l'occasion de la tenue les 10, 11 et 12 avril du 10ème Congrès international sur la gynécologie à Oran (10th AFR International Congress Healthy

Women) dédié aux médecins obstétriciens spécialistes algériens. Ces échographes sont essentiels autant pour la gynécologie et l'obstétrique que pour les vaisseaux sanguins, le cœur, les petits organes ou encore la pédiatrie. C'est dire combien est relevée la qualité de leur imagerie. Un produit importé et coûtant des devises fortes qui est introduit par les professionnels de la médecine obstétricienne et mis à la disposition des hôpitaux du secteur public en Algérie est en effet perçu comme une révolution dans l'imagerie par échographie. D'où la nécessité de former les médecins obstétriciens et les initier à l'usage de cet échographe de qualité personnalisé.

Remplacement des canalisations de gaz

Les travaux achevés dans plusieurs quartiers

Dans le cadre de son programme continu visant à améliorer la qualité du service et à garantir la sécurité et la fiabilité du réseau de distribution de gaz, la Direction de la distribution de l'électricité et du gaz de la wilaya d'Oran informe qu'elle a achevé les travaux de remplacement des canalisations de gaz dans plusieurs quartiers, et ce dans le cadre d'un projet de réhabilitation ciblant les anciennes installations, remplacées par des conduites modernes répondant aux normes techniques en vigueur. Ces travaux ont concerné le quartier des 350 logements de la Coopérative Ennakhil, où 1,8 km de réseau ont été remplacés, avec la rénovation de 73 branchements domestiques. Le quartier de Yaghmouracen a, quant à lui, bénéficié du remplacement de 1,7 km de réseau, accompagné de 144 nouveaux branchements. Au niveau du quartier Bêti, ce sont 2,7 km de réseau qui ont été renouvelés, avec 120 branchements

remplacés. Dans le quartier de Bir El Djir, les travaux ont porté sur une distance de 800 mètres, alors que la deuxième phase du projet se poursuit dans le même quartier avec un taux d'avancement de 60 %, et concerne le remplacement de 340 mètres de réseau. Ces travaux s'inscrivent dans une démarche de modernisation de la part de la direction, visant à remplacer les anciennes canalisations en fer et en cuivre, devenues obsolètes, par des conduites en polyéthylène reconnues pour leur résistance, leur durabilité et leur performance technique, dans le but de renforcer la sécurité du réseau et d'améliorer ses performances à long terme. Dans ce contexte, la direction exprime son inquiétude face à la récurrence des incidents de détérioration du réseau, causés par des opérations de creusement anarchiques menées par certaines entreprises ou intervenants dans d'autres secteurs, sans coordination préalable avec ses

services techniques, ce qui engendre, à de nombreuses reprises, des dégâts aux installations et des interruptions pouvant affecter les citoyens. Par ailleurs, il convient de rappeler que la direction a finalisé, entre fin 2024 et début 2025, la mise en service d'un nouveau réseau d'une longueur de 3 kilomètres, comprenant 1214 branchements, répartis sur les quartiers des 590 logements d'Essitou et celui de Delmonte. Cette opération s'inscrit également dans les efforts visant à renforcer la couverture et à assurer une distribution sûre et efficace du gaz à travers les différents quartiers de la wilaya. La Direction de la distribution de l'électricité et du gaz de la wilaya d'Oran réitère son engagement permanent à améliorer ses services et à les rapprocher des citoyens, tout en appelant les entreprises réalisant des travaux de creusement à consulter ses services techniques afin d'éviter toute atteinte au réseau.

Secteur de l'industrie pharmaceutique

«L'Etat engagé à soutenir et accompagner les opérateurs économiques»

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique Wassim Kouidri a affirmé, mercredi, que l'Etat est engagé à soutenir et accompagner tous les opérateurs économiques dans le secteur de l'industrie pharmaceutique. Dans son message lu, à l'occasion de l'ouverture de la 27ème édition du Salon international de la Santé "SIMEM" organisé au Centre des conventions "Mohamed Benahmed" d'Oran, par le Secrétaire général par intérim du ministère, Khaled Dehan, le ministre a souligné que l'Etat s'engage à fournir toutes les conditions nécessaires de soutien et d'accompagnement pour tous les opérateurs économiques du secteur pharmaceutique, en particulier ceux intéressés par l'investissement dans la production et la fabrication de dispositifs médicaux. Il a précisé que "notre pays cherche à encourager et à développer le secteur des industries pharmaceutiques, en mettant en œuvre le programme tracé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à garantir la couverture des

besoins nationaux en produits pharmaceutiques, en renforçant les capacités de production locales, ce qui permettrait de réduire la facture d'importation et d'orienter l'excédent vers l'exportation". M. Kouidri a également rappelé que la dynamique observée dans le secteur de l'industrie pharmaceutique est également le fruit des efforts fournis par les opérateurs économiques, grâce à leur contribution à l'augmentation des capacités de production, en exploitant leurs capacités innovantes, qui ont permis de développer les différentes branches liées à cette industrie stratégique, garantissant ainsi la disponibilité de médicaments et de produits pharmaceutiques à des prix abordables et de haute qualité. Le ministre a insisté sur le fait que "la réalisation de la « souveraineté pharmaceutique » n'est plus une option, mais une nécessité imposée par les défis économiques et sanitaires auxquels le monde est confronté aujourd'hui", soulignant que les grands projets qui ont renforcé l'Algé-

rie, ces dernières années, ont jeté les bases solides d'une industrie nationale intégrée, fondée sur l'innovation et la complémentarité entre les différents acteurs. M. Kouidri a ajouté que son ministère poursuivra cet objectif pour garantir la sécurité sanitaire et renforcer l'indépendance de l'Algérie dans ce domaine vital. Concernant le Salon de la santé "SIMEM", le ministre a mis en avant qu'il constitue une occasion de mettre en lumière les dernières innovations dans le domaine de la santé et des technologies industrielles avancées dans le secteur pharmaceutique, et de découvrir des solutions scientifiques innovantes dans ce domaine, grâce au programme riche mis en place par les organisateurs. Le ministre de l'Industrie pharmaceutique a également souligné que les journées d'études animées par des experts et chercheurs de renom à l'occasion de cet événement dans diverses spécialités, permettront d'acquérir les dernières connaissances scientifiques, et offriront une valeur ajoutée à tous les intéressés par ce domaine.

Complexe de liquéfaction d'Oran

Lancement d'une campagne de détection des fuites de gaz méthane

Le groupe Sonatrach a annoncé, jeudi dans un communiqué, le lancement d'une vaste campagne sur le terrain pour la détection et la réparation des fuites de gaz méthane au niveau du complexe de liquéfaction du gaz naturel "GL2Z" dans la wilaya d'Oran. Cette campagne prévoit "l'utilisation de caméras thermiques infrarouges de pointe, permettant de visualiser et de détecter les émissions invisibles à l'œil nu", selon le communiqué, qui précise que "cette technologie avancée est reconnue parmi les outils les plus innovants à l'échelle internationale". Le groupe a ajouté que l'équipe chargée de la détection et de la réparation des fuites s'est appuyée sur "les normes internationales les plus récentes et les meilleures pratiques dans le secteur des hydrocarbures, afin de garantir une évaluation précise conforme aux exigences environnementales en vigueur". Une équipe spécialisée a été formée aux techniques de détection et de réparation, dans le but de "localiser et de traiter les fuites, ainsi que d'évaluer le volume des émissions qui en résultent, conformément aux normes internationales reconnues", selon la même source. Dans ce cadre, le groupe a souligné que "les résultats positifs obtenus démontrent l'importance de ce type de campagnes pour inclure l'ensemble des installations de Sonatrach, en raison de leur impact à la fois environnemental et économique". Cela s'inscrit "dans le cadre des engagements de Sonatrach qui adopte les plus hauts standards de transparence et de fiabilité envers toutes les parties prenantes, en tant qu'entreprise plaçant la durabilité et la responsabilité environnementale au cœur de ses priorités", indique le communiqué, qui rappelle que cette campagne s'inscrit dans la mise en œuvre de la stratégie Climat de Sonatrach signée en juillet 2024.

Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (CRASC)

Colloque sur les travaux de l'historien algérien défunt Omar Carlier

Les recherches de l'historien algérien et spécialiste en anthropologie, Omar Carlier, ont été au cœur d'un colloque organisé, lundi à Oran, en présence de chercheurs d'Algérie et de l'étranger. Cet historien, né en France et qui a choisi l'Algérie comme pays d'adoption, a laissé une empreinte marquante dans l'écriture de l'histoire contemporaine de l'Algérie, en particulier de l'histoire du mouvement national, ont souligné les participants lors d'un "colloque hommage" organisé par le Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (CRASC) d'Oran, en collaboration avec le Centre d'études maghrébines en Algérie, sous le thème "L'Algérie de 1830 à 1962 sous l'angle de l'histoire sociale, locale et des élites". A cet égard, Ammar Manaâ, directeur du CRASC a rappelé l'importance des travaux de cet historien dans le domaine de l'étude de l'histoire contemporaine de l'Algérie, notamment du Mouvement national. Depuis son arrivée en Algérie en 1968, il n'a cessé de rechercher des témoignages oraux de personnes ayant vécu les événements liés à l'histoire de l'Algérie. Il était également passionné par la recherche dans les archives, tant en Algérie qu'en France, afin de produire des livres et des articles sur le Mouvement national algérien, qu'il a étudié, ainsi que ses figures emblématiques. Ses travaux sont encore largement cités par les étudiants, chercheurs et passionnés d'histoire, a ajouté M. Manaâ. De son côté, Karim Awaras, directeur adjoint du Centre d'études maghrébines en Algérie, a indiqué qu'Omar Carlier avait réalisé de nombreuses recherches sur l'histoire de l'Algérie et du Mouvement national, durant son séjour en Algérie. Il a publié son premier article sur le Parti "l'Etoile Nord-africaine" dans "La Revue algérienne des sciences juridiques, politiques et économiques" et a également publié des études sur la méthodologie de l'étude de l'histoire du mouvement ouvrier en Algérie entre les deux guerres mondiales.

Université de Mostaganem
**L'IA et l'anglais
des outils pour booster
la performance**

De par la fréquence de ses manifestations scientifiques, l'Université Abdelhamid Ibn Badis positionne dans une dynamique qui contribue amplement à la performance des connaissances autant celle des étudiants que celle des enseignants. Cette approche demeure stratégiquement bénéfique dans la vision des responsables de cet établissement. Dans cette perspective, la faculté des langues étrangères de l'Université Abdelhamid Ibn Badis a organisé un colloque national sur la thématique des pratiques de l'écrit académique à l'ère de l'intelligence artificielle. À cette rencontre ont participé plusieurs conférenciers provenant de divers horizons universitaires qui ont fait un diagnostic exhaustif du sujet pour s'inscrire dans une stratégie mieux adaptée aux objectifs escomptés. Lors de son allocution d'ouverture du colloque, le Pr Brahim Bouderah et en sa qualité de recteur de l'UMAB, a souligné que l'intelligence artificielle, la numérisation et l'enseignement de la langue anglaise font partie des axes prioritaires du programme du Président de la République et du Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique. Il assure aussi que l'intégration de ces matières dans le cadre de la réécriture et de l'actualisation des programmes est un indice significatif qui précise les nouvelles orientations qui consistent à former utile et à développer des compétences transversales chez les étudiants. Selon l'interlocuteur, l'intelligence artificielle revêt une importance capitale dans tous les domaines de formation. Il affirmera qu'aujourd'hui plusieurs travaux de recherche et de rencontres scientifiques se penchent sur les avantages de l'intelligence artificielle. En insistant d'une manière engagée sur les dimensions éthiques qui accompagnent l'utilisation de l'IA, nous réussirons à mettre en avant de nouveaux instruments pédagogiques et didactiques. Pour conclure, le Pr Brahim Bouderah témoigne que l'Université demeurera toujours un pôle d'encouragement à de telles rencontres scientifiques dont les retombées ne peuvent être qu'avantageuses sur le rendement pédagogique et sur le développement de la recherche universitaire à l'ère des nouvelles technologies de l'information et de la communication. À son tour, Mr Houari Belatreche, doyen de la faculté des langues étrangères, assure que le choix de la thématique s'adapte parfaitement aux aspirations préconisées dans la stratégie du secteur. Selon lui, l'écrit académique est une compétence capitale à inculquer aux étudiants de langue anglaise. Aujourd'hui, dira-t-il, la rédaction académique exige la maîtrise des techniques rédactionnelles spécifiques telles que l'organisation textuelle, la grammaire et la ponctuation pour transmettre efficacement et clairement des idées. A ce titre, les compétences linguistiques, technologiques, informatiques, intellectuelles, sociales et culturelles sont les axes nodaux exigés dans les techniques rédactionnelles spécifiques. C'est ainsi que l'émergence des techniques basés sur l'IA servent à faciliter la rédaction. En revenant sur le colloque il précisera qu'aujourd'hui, la rencontre vise, entre autres, à identifier et explorer les avantages des outils avancés pour la rédaction académique, à sensibiliser aux conséquences d'une dépendance excessive aux outils de l'IA dans la rédaction académique, à explorer. Par ailleurs, les implications et les dimensions éthiques d'une utilisation excessive de l'IA dans la recherche et la rédaction académique et scientifique et enfin à arrêter des stratégies adaptées pour maintenir un équilibre entre l'intelligence humaine et l'intelligence artificielle dans l'apprentissage des langues et de l'écrit académique.

Charef Kassous

Sidi Bel Abbès
**Le TRSBA lance une Initiative
pédagogique d'envergure**

Par Mohamed Nouar

Le Théâtre Régional de Sidi Bel Abbès (TRSBA) se positionne une fois de plus comme un acteur central dans la promotion de la culture et l'épanouissement des jeunes esprits. L'institution a récemment inauguré une série d'ateliers pédagogiques novateurs, ciblant les élèves des trois paliers de l'enseignement et explorant des domaines artistiques fondamentaux, le potentiel transformateur du Baccalauréat des Arts, la richesse intemporelle du conte, et l'expressivité ludique de la fabrication de marionnettes. Cette initiative, orchestrée durant trois jours du 14 au 16 du mois en cours avec le soutien du Ministère de la Culture et des Arts, transcende la simple transmission de compétences techniques. Elle s'inscrit dans une vision stratégique du pays, reconnaissant l'impératif d'intégrer l'art et la culture au cœur du sys-

tème éducatif. Le projet de Baccalauréat des Arts, présenté comme un investissement d'avenir, ambitionne de catalyser les talents latents chez les élèves, nourrissant leur créativité et renforçant le rôle essentiel de la culture face aux mutations sociétales et technologiques contemporaines selon les responsables. L'exploration du patrimoine oral algérien, spécifiquement destinée aux élèves du cycle moyen, constitue un autre volet crucial de ces ateliers. En initiant les jeunes à la beauté et à la profondeur du conte, le TRSBA œuvre à la préservation d'un héritage civilisationnel ancestral. Les conteuses Siham Ketnouch et Naima Mehaylia, ainsi que l'artiste Farès Idir, guident les élèves dans la découverte de récits porteurs de sagesse et d'identité, assurant ainsi la transmission de ces trésors narratifs aux générations futures. L'art de la marionnette, quant à lui, offre aux élèves du

primaire et du moyen un espace d'expression créative tangible. À travers la fabrication de ces figures animées à partir de matériaux simples, les enfants sont initiés aux principes de la manipulation, du travail collaboratif et de la performance scénique. Cet atelier stimule non seulement leur imagination et leur dextérité, mais leur permet également de développer leur confiance en soi et leur capacité à communiquer devant un public. Au-delà de l'acquisition de savoir-faire spécifiques, ces trois ateliers convergent vers un objectif commun, encourager les jeunes passionnés par l'art à explorer ses multiples facettes et à envisager une carrière dans ce domaine. En offrant un aperçu concret des possibilités créatives et professionnelles, le TRSBA aspire à inspirer une nouvelle génération d'artistes et à consolider la place de l'art comme vecteur d'épanouissement individuel et de progrès sociétal.

Tragique collision sur la RN 95 près d'El Hociba (Sidi Bel Abbes)
Deux morts et un nourrisson blessé

Par Mohamed Nouar

Un terrible accident de la route s'est produit ce mardi soir sur la route nationale n°95, dans la commune d'El Hociba, endeuillant une fois de plus les routes de la wilaya de Sidi Bel Abbès. Selon un communiqué de la cellule d'information et de communication de la Protection Civile, l'alerte a été donnée à 18h05, signalant une violente collision entre une voiture de tourisme et un poids lourd transportant des marchandises. Les équipes de secours de l'unité de la Protection Civile de Moulay Slissen ont rapidement convergé vers le lieu du drame. Sur place, le bilan humain était lourd avec deux personnes, un homme et une femme, ont été déclarées décédées. Un nourrisson d'environ deux ans a également été retrouvé blessé. Les secouristes ont immédiatement prodigué les premiers soins au jeune



enfant, qui souffrait de diverses blessures. Face à la gravité de son état, il a été transporté en urgence vers la clinique de la commune de Moulay Slissen pour recevoir les soins nécessaires. Les corps des deux victimes décédées ont, quant à eux, été transférés vers le service de conservation des corps de l'hôpital de Têla-

gh. Une enquête a été ouverte par les services compétents afin de déterminer les circonstances exactes de cette tragique collision qui vient frapper durement la région d'El Hociba. Cet événement rappelle, une fois de plus, l'importance de la prudence et du respect du code de la route afin d'éviter de tels drames.

Youm El-ilm à Tiaret
**Coup d'envoi du 1er Forum national sur le Conseil
National des Oulémas musulmans algériens**

Par L. Bouhala

A l'occasion de la célébration de la Journée de la Science (Youm El-Ilm) qui coïncide avec le 16 avril de chaque année, le wali de Tiaret, M. Said Khalil, a assisté ce dernier lundi au Centre culturel «Chahid Ali Maachi» à Tiaret, au lancement des activités du premier Forum national sur l'Association des Oulémas musulmans algériens, entre pensée réformiste et philosophie humaine, en présence du président de l'Assemblée populaire de wilaya, M. Loukel Bakheira, du recteur de l'Université «Ibn Khaldoun», des membres du Bureau national de l'Association des Oulémas musulmans algériens, des autorités locales et de la famille universitaire. Le Forum est organisé par l'Université «Ibn Khaldoun», Tiaret, Faculté des

Sciences Humaines et Sociales, et l'Association des Oulémas musulmans de la wilaya de Tiaret, sous la supervision du Laboratoire d'Etudes Philosophiques et des Sciences Humaines et Sociales, en coordination avec la Direction de la Culture et des Arts de la wilaya de Tiaret. Cette activité est couronnée par la présence d'importantes personnalités de la science en Algérie telles que son éminence, Cheikh Muhamed Makrabbab El-Djazairi, président du Conseil National des Oulémas musulmans, Cheikh Dr. Abdel Halim Kaâba, des membres du Bureau National de l'Association et des professeurs d'université. Dans son discours aux participants, à l'ouverture de ce Forum, le wali a souligné que l'Association des Oulémas musulmans algériens incarne un projet civilisationnel, intégré depuis sa création

en 1931, représenté dans la formation de l'homme algérien libre qui croit en son identité, défend sa langue et adhère. M. Said Khalil a ajouté : «Cette Association représentait un cheminement intellectuel, une approche éclairante et une philosophie éducative qui faisaient, de la science et de l'humanité, les pivots de toute véritable renaissance. En marge de cette ouverture de ce Forum, le wali a honoré la stature des Oulémas en Algérie, à leur tête Son éminence Cheikh Mhamed Makrabbab al-DJazairi et le président de l'Association des Oulémas musulmans, Cheikh Dr. Abdoulhalim, en guise d'hommage et de reconnaissance pour avoir retransmis le message de la connaissance et servi la nation et la pensée ainsi que pour leurs contributions pionnières connues pour leur pensée réformatrice et modérée.

Poste et télécommunications

Zerrouki inaugure et met en service à M'sila plusieurs projets

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid-Ali Zerrouki présidé, mardi lors d'une visite d'inspection et de travail dans la wilaya de M'sila, des cérémonies d'inauguration et de mise en service de plusieurs projets relevant de son secteur. Le ministre a entamé sa visite par l'inauguration d'un complexe technico-commercial d'Algérie Télécom comprenant une agence commerciale, le siège de la direction opérationnelle et un centre d'amplification. Une réalisation que les responsables du secteur au niveau local ont qualifiée de "vitale" dès lors qu'elle contribuera à améliorer les services à la clientèle et à élever le niveau de performance de l'entreprise. Zerrouki a également visité, au chef-lieu de wilaya, le siège de la recette principale d'Algérie Poste, opérationnelle depuis peu, où il a suivi

un exposé sur cette nouvelle structure dont la réalisation et l'équipement ont nécessité un investissement public de plus de 225 millions de dinars. Le ministre a donné, in situ, des instructions à l'effet "d'envisager l'aménagement d'espaces de libre-service, dotés de distributeurs automatiques de billets (DAB) à travers les zones à forte densité de population, afin d'augmenter le taux de couverture, de réduire le coût financier et de rationaliser les dépenses, contrairement à la construction de bureaux de poste qui nécessite un budget plus important et un délai de réalisation plus long". Le ministre a également procédé à la mise en service d'un projet de raccordement au réseau de fibre optique des habitants du village de Baniou dans la commune de Maarif, où il a insisté sur "la nécessité d'accélérer le déploiement

de la technologie de la fibre optique dans les foyers, de redoubler d'efforts pour accroître la couverture par cette technologie à travers l'achèvement des projets programmés à cet égard, tout en intensifiant les campagnes de proximité pour faire connaître ses avantages". Il a été informé, dans ce contexte, de l'état d'avancement du programme de Service universel des communications électroniques visant à couvrir par le réseau mobile 4G, à travers le territoire national, les zones à faible densité de population, ce qui devrait contribuer à améliorer la qualité de la couverture dans ces régions rurales connues pour leur activité agricole. Sid-Ali Zerrouki a clôturé sa visite de travail dans la wilaya déléguée de Bou Saâda où il a inspecté le centre des postes et télécommunications et la recette principale de la poste.

Lotfi Boudjemaa à Jijel

La crédibilité de la justice en question

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjemaa a déclaré, mardi à Jijel où il effectuait une visite de travail et d'inspection, que la crédibilité de la justice "se mesure à l'aune du degré d'exécution des jugements civils et pénaux qu'elle rend". "La justice ne peut être effective que si les jugements qu'elle rend sont dûment exécutés", a indiqué le ministre dans une intervention en marge d'un exposé sur la situation du secteur de la justice dans la wilaya de Jijel, présenté au siège de la nouvelle Cour, à l'entrée Est du chef-lieu de wilaya. Boudjemaa a ajouté qu'il n'y aura "aucune tolérance pour les retards dans l'exécution des décisions de justice, que ce soit du fait des juges ou des auxiliaires de justice", avant d'exiger que les décisions soient exécutées dans des "délais raisonnables". Le ministre de la Justice a insisté, d'autre part, sur "la nécessité d'accélérer le rythme de la numérisation du secteur de la justice et l'implication de tous dans ce processus, notamment les auxiliaires de justice tels que les notaires, les experts et les huissiers, qui doi-



vent abandonner tout ce qui est papier, car ils (les auxiliaires de justice) constituent un élément actif dans la réalisation de cet objectif. Un objectif, a-t-il encore indiqué, qui s'inscrit dans le cadre des efforts du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui a institué un Haut-commissariat à la numérisation chargé de superviser ce processus en

raison de son impact positif sur le citoyen et le pays. Boudjemaa avait inauguré, à l'entame de sa visite dans la wilaya de Jijel, le nouveau siège de la Cour où il a été informé de l'état d'avancement des activités judiciaires, avant d'inspecter le service extérieur de réinsertion sociale des détenus au quartier El Foursane du chef-lieu de wilaya.

El Kantara (Biskra)

Baddari inaugure une unité de production de fourrages extraits de résidus de palmier

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari a inauguré, mardi dans la circonscription administrative d'El Kantara (Biskra), une unité de production d'aliments de bétail extraits de résidus de palmiers. Samira Meradi, chercheuse au Centre de recherche scientifique et technique sur les régions arides (CRSTRA) de Biskra, a indiqué à l'attention du ministre qui effectuait une visite d'inspection dans la wilaya, que la capacité de production de cette unité, actuellement de 200 quintaux/jour, atteindra les 400 quintaux/jour à l'avenir. Dans une

déclaration à la presse en marge de l'inauguration, aux côtés du wali, Lakhdar Seddas, de cette unité, M. Baddari a souligné qu'"il s'agit-là du fruit de la recherche scientifique dans son volet relatif à la production d'aliments de bétail à partir de nouveaux composés et au remplacement du maïs par les résidus de palmiers, ce qui permet de réaliser le développement durable, de réduire le coût des aliments et de créer de la richesse et de nouveaux postes d'emploi au profit de la population de Biskra". Le ministre avait entamé sa visite en écoutant, dans la salle de conférences du siège de la wilaya, un exposé sur son

secteur, avant d'honorer les lauréats de la 2ème édition du concours universitaire national de programmation et de robotique, organisé par l'université de Biskra entre le 12 et le 16 avril. Baddari a également présidé une cérémonie de signature d'une convention de partenariat commercial entre Global Agrifood (une filiale du holding Madar) et le CRSTRA destinée à impulser la coopération entre les deux parties. Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique devait poursuivre sa visite par l'inspection de plusieurs structures relevant de son département ministériel.

Alger

Le wali inspecte les travaux de réhabilitation du parc d'Oued Smar



Le wali d'Alger, Mohamed Abdenour Rabehi a effectué, mardi, une visite d'inspection du parc urbain d'Oued Smar, en vue de s'enquérir des travaux d'aménagement de cette infrastructure, en prévision de son ouverture prochaine, indique un communiqué de la wilaya. Le wali a écouté des exposés détaillés sur les projets en cours de réalisation pour l'amélioration de l'infrastructure du parc, à travers l'installation des systèmes de traitement du biogaz extrait du site en vue de son utilisation dans l'éclairage du parc, l'entretien du mobilier urbain et l'aménagement des différents pistes intérieures. Il s'agit également de la réalisation d'une salle de projection et d'un musée qui documente les étapes de transformation du site de décharge publique en parc écologique, outre une salle de conférences et un laboratoire. Il est question, en outre, d'étendre le parking pour accueillir 1.200 véhicules, avec la poursuite des travaux de réalisation de parkings supplémentaires au niveau d'autres espaces du parc. Rabehi a également inspecté les travaux d'aménagement de la passerelle pour piétons, ainsi que l'espace dédiée à la réalisation d'une piscine semi-olympique. A cette occasion, le wali a rassuré quant à la livraison des projets dans les délais impartis, à travers le système de travail (8x3), tout en renforçant les moyens humains et matériels en vue d'accélérer la cadence des travaux, enlever les déchets solides et de chantier et nettoyer le périmètre du site. Le wali d'Alger a également insisté sur la nécessité de réaménager les entrées du parc, de consacrer des aires de jeux aux enfants et d'accélérer les travaux de couverture d'Oued Smar, a conclu le communiqué.

Ain Defla

Saisie de près de 10.000 comprimés psychotropes

Les services de la Gendarmerie nationale de la wilaya d'Ain Delfa ont saisi près de 10.000 comprimés psychotropes de type « Ecstasy » et arrêté deux suspects qui tentaient de faire passer cette quantité en la dissimulant soigneusement à l'intérieur d'un véhicule utilitaire, indique, dimanche, un communiqué des mêmes services. «Dans le cadre de la lutte contre toute forme de criminalité, les membres de la section routière de la Gendarmerie nationale de Bourached (Ain Defla) ont reçu des informations selon lesquelles un individu s'apprêtait à faire passer une quantité de psychotropes à bord d'un véhicule utilitaire, suite à quoi un plan sécuritaire bien ficelé a été mis en place, ayant conduit à l'interpellation du conducteur du véhicule», précise la même source. «La fouille minutieuse du véhicule a permis de découvrir une quantité considérable de psychotropes de type +Ecstasy+ soigneusement dissimulée à l'intérieur», a indiqué le même communiqué. « L'exploitation des déclarations de l'individu arrêté et l'activation de l'élément de renseignements par les membres de la brigade de recherche de la Gendarmerie nationale d'Ain Defla ont permis l'arrestation du deuxième suspect ainsi que la saisie de 9970 comprimés psychotropes, d'une somme de 35000 DA et de 4 téléphones mobiles, outre le moyen de transport utilisé dans cette opération». Après finalisation de l'enquête, les deux mis en cause seront déférés devant le procureur de la République près le Tribunal d'Ain Defla, conclut la même source.

10| Carrefour Pub

ذكرى وترجم
شهر افريل لا ينسى تم فيه وفاة الوالد
المجاهد مداحي سليمان المدعو عيسى اسمه
الحربي كان في الولاية الرابعة التاريخية
سجين لومباز بولاية باتنة ومعطوب حرب
توفي بتاريخ 08 افريل 2010. تلتته الأخت
المدعوة ج مداحي بتاريخ 01 افريل 2024.
ثم الوالدة المدعوة جمودي ع بتاريخ 11
افريل 2024 دعواتكم لهم جميعا الرحمة
والمغفرة لكل من يعرفهم من مقر سكنناهم
مستغانم ومسقط رأسهم ولاية البويرة وكامل
القطر الوطني.

إن الله وإن إليه راجعون
17.04.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية مصر
دائرة زهانة
بلدية زهانة
مكتب الجمعيات

الرقم: 509/م ج / 2025

وصل استلام التبليغ بتغيير الهيئة التنفيذية
طبقاً لأحكام المادة 18 من القانون رقم 06/12
المؤرخ في 18 صفر 1433 الموافق ل 12
يناير 2012 المتعلق بالجمعيات تم هذا اليوم
2025/04/15 استلام محضر الجمعية العامة
المؤرخ في 2025/04/14 المتعلق بتغيير
تشكيل الهيئة التنفيذية للجمعية الرياضية
المسماة : النادي الرياضي الهاوي للرياضات
الفردية - الونام.

المسجلة تحت رقم 84 بتاريخ 2004/05/25
المقيمة بعنوان شارع الحواس الوافي - زهانة
يترأسها السيد : مداح قريت محفوظ

رئيس المجلس الشعبي

17.04.2025

مكتب الأستاذة شراطي خديجة
محضرة قضائية لدى محكمة مستقاتم
مجلس قضاء مستقام
الكانن مكتبها بالمنطقة الحضرية عارة 03 محل 02 طريق
وهران مستقام
الهاتف: 0776.77.10.27
إعلان عن بيع عقار بالمزاد العلني
طبقاً للمادة 748 من قانون الإجراءات المدنية و الإدارية
يطلب من السيد الشركة ذات المسؤولية المحدودة كرابي سيد من طرف
سيرها بونوة محمد الأمين، السيد صوف الفل رقم 67 المنطقة
الصناعية لولاية عين تموشنت، ضد السيد زغنون الباس، الساكن: بني
صاحي رقم 59 مجموعة ملكية رقم 89 بلدية الحسان مستقام، وإيضاً
السيد : عريوش عطيلة، الساكن بني صالح رقم 59 مجموعة ملكية رقم
89 بلدية الحسان مستقام، بناء على أمر الأداء الصادر عن رئيس
محكمة مستقام بتاريخ 2023/02/09 الممهور بالصيغة التنفيذية
بتاريخ 2023/04/11 تحت رقم 23/0074، بناء على أمر بحجز تنفيذي
على عقار رقم الترتيب 23/01076 مشهر لدى المحافظة العقارية
بتاريخ 2024/01/09 سجري بتاريخ 2025/06/01 على الساعة
الثانية بعد الزوال بقاعة الجلسات الثالثة بمقر محكمة مستقام، بيع
قطعة أرض نسيبة 1/3 في الشيوع من قطعة أرض مساحتها 50 ار 63
س عليها محطة بترزين (مستشارها) و تجهيزاتها رقم 59 مجموعة ملكية
89 كائنة بالحسان مستقام، إلتحق القاضي ببيع الفلحي بعد انقضاء
العرض حسب مبلغ 109.620.000,00 دج بالإضافة إلى مصاريف البيع
وبيعن المحضر القضائي أنه تم اداع قائمة شروط البيع لدى محكمة
مستقام بتاريخ 2024/10/15 تحت رقم 2024/159 لكل من يهيم
لأمر بمكة الإطلاع على دفتر الشروط بمكتب المحضر أو كتابة بيده
محكمة مستقام.

[illegible]

الديوان العمومي للمحضره القضائيه لدى محكمة مستغاثم
الاستاذة : بلقوثي زهرة
حي 100 مسكن عماره ب رقم 04 مستغاثم
الهاتف الفاكس : 045.41.72.04
نشر مستخرج من قائمه شروط البيع بالمراد العلني
طبقا للمادة 748 من ق ا م
يطلب من السيد : زابدي فاطيمه بصفتها المتصرفه باسم
والحساب القاصر : ولد ميلود صهيبي ابن مصطفى وزابدي
فاطيمه المولود بتاريخ 2006/08/28 مستغاثم. ولد
ميلود سعد ابن مصطفى وزابدي فاطيمه المولود بتاريخ
2009/07/23 بمستغاثم تنفيذا للان الصادر عن السيد
رئيس قسم شؤون الاسره بمحكمة مستغاثم بتاريخ
2024/09/05 تحت رقم 24/792. نعلن عن بيع عقار
بالمراد العلني وذلك الجلسة 04/29/2025 على الساعه
14:00 بمحكمة مستغاثم وذلك امام قاضي البيوع
المقاربه. التعيين : حقوق عقاريه مشاعه قدرها
2880/56 نسبه 2880/28 لكل واحد من الفاصرين
ماخوذه من قطعه لاستغلال زراعه تقليديه ، كائنه بحاسي
ماماش ولاية مستغاثم ذات مساحه مفرزه قدرها 58 ار
75 من مجموعها ملكيه 30 ، قسم 10. السعر الافتتاحي
تم تقديره بمبلغ قدره 38,132.72 دج (ثمانيه وثلاثون
ار ومائه واثنان وثلاثون دينار واثنان وسبعون سنتيم)
حسب تقرير الخيره المنجزه من طرف الخبير ريغي عبد
القادر المودهه لدى كتابه ضبط محكمة مستغاثم
المحضره القضائيه
17.04.2025

الديوان العمومي للمحاضرة القضائية لدى محكمة مستغاثم
الأستاذة : بلقوثي زهرة
حي 100 مسكن عمارة ب رقم 04 مستغاثم
الهاتف الفاكس : 045.41.72.04
نشر مستخرج من قائمة شروط البيع بالمزاد العلني
طبقا للمادة 748 من ق ا م ا.
يطلب من السيد: قارة مصطفى سهام بصفتها المتصرفة
باسم والحساب القاصر: طويل نغيسة سارة ابنة توفيق
المولودة بتاريخ 2011/07/23 ب وهران، تنفيذاً للإن
الصادر عن السيد رئيس محكمة مستغاثم بتاريخ
2023/01/30 ترتيب رقم 23/111. نعلن عن بيع عقار
بالمزاد العلني وذلك لجلسة 2025/04/29 على الساعة
14:00 بمحكمة مستغاثم وذلك أمام قاضي البيو
العقارية، التعيين: حقوق عقارية قدرها 2304/0224
جزء من 498.960/126.720 على الشباع مأخوذة من
قطعة ارض صالحة للبناء كائنه ببلدية مستغاثم رقم
اليوم مساحتها الإجمالية 191م² مجموعة ملكية رقم
124.48. السعرة الافتتاحية: تم تقديره بمبلغ قدره
165.061,73 دج (مائة وخمسة وستون ألف وواحد
وستون دينار جزائري وثلاثة وسبعون سنتيم، حسب
تقرير الخبرة المنجزة من طرف الخبير خطاب بن ذهبية
المودعة لدى كتابة ضبط محكمة مستغاثم
المحاضرة القضائية
17.04.2025

الديوان العمومي للمحاضرة القضائية لدى محكمة مستغاثم
 الأستاذة : بلقوثي زهرة
 حي 100 مسكن عمارة ب رقم 04 مستغاثم
 الهاتف الفاكس : 045.41.72.04
 نشر مستخرج من قائمة شروط البيع بالمزاد العلني
 طبقا للمادة 748 من ق ا م .
 طلب من السيد : بن كريمة قاطمة، بصفتها المتصرفة
 باسم والحساب القاصر. الحوت نور الهدي ابنة نور الدين
 المولودة بتاريخ 2007/03/17 بمستغاثم. تنفيذا للأذن
 الصادر عن السيد رئيس محكمة مستغاثم بتاريخ
 2024/10/29 ترتيب رقم 24/00983. نعلن عن بيع
 عقار بالمزاد العلني وذلك لجنسة 2025/04 على
 الساعة 14:00 بمحكمة مستغاثم وذلك أمام قاضي البيوع
 العقارية. التعيين: حقوقي عقارية مشاعة قدرها 1920/17
 مأخوذة من قطعة ارض معدة للبناء كاتنة اوريعة بلدية
 مزغران مساحتها الإجمالية ب 20 أ و 34 سنتيار
 مجموعة ملكية رقم 114 منزوعة من 19 ، قسم 07
 السجل الافتتاحي: تم تقديره بمبلغ قدره 99.051,56 دج
 (تسعة وتسعون ألف وواحد وخمسون دينار جزائري
 وسنة وخمسون سنتيم) حسب تقرير الخبرة المنجزة من
 طرف الخبير بودبزة منير المودعة لدى كتابة ضبط
 محكمة مستغاثم

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية تيارت
دائرة الدحموني
بلدية عين بوشقيف
إعلان عن تجديد جمعية محلية
طبقاً لأحكام القانون رقم 06/12 المؤرخ في 12
جانفي 2012 والمتعلق بالجمعيات ذات الطابع
الديني لاسيما المادة 18 فقرة 02 لقد تم هذا
اليوم 14/04/2025 تجديد أعضاء المكتب
التنفيذي
لجمعية مسجد أبي ذر الغفاري - بلدية عين
بوشقيف
المعمدة تحت رقم 13
الرئيس: عشير لخضر
المقر: حي طاييف عبد القادر – عين بوشقيف
رئيس المجلس الشعبي البلدي
17.04.2025



SFICIFA VOYAGES
discover the world





SFICIFA VOYAGES
discover the world

Agence de voyage
SFICIFA
Mesra - Mostaganem
Rue Mohamed Khemisti
Face Maison Renault
Tel: 06 61 78 30 05

Vends

Je mets en vente un appartement 02 pièces cuisine salle de bain + toilettes. 11ème étage (sans ascenseur) acté + livret foncier .situé a cité lescure avec une vue panoramique sur mer et très bonne voisinage pour plus d'information veuillez contactez le numéro

0556 366 201

SOS

Un Handicapé (amputé de la jambe), père de 04 enfants, nécessite en extrême urgence une moto à 3 pneus pour le transport des enfants à l'école (distance de 05 KM du domicile) Lance un appel aux âmes charitables.

Tél:0670.641.690

Akbou et Magra lui mettent déjà la pression

MCO : À Sétif, pour se rapprocher du maintien

Par Rachid B

Bien qu'ayant encore un match en retard à disputer à Constantine face au Chabab local, beaucoup plus préoccupé à préparer sa demi-finale de Coupe d'Afrique face aux Marocains de Berkane qu'à replonger dans la compétition locale, le Mouloudia d'Oran est descendu d'un cran et perdu une place au classement général avant même d'attaquer la 23ème journée de Ligue 1, ce vendredi.

La faute à ... la défaite du leader du championnat, le MC Alger, qui a concédé une défaite mardi après-midi au stade de l'Unité Maghrébine de Béjaïa face à l'Olympique Akbou dans le cadre de la mise à jour de la 21ème journée de la L1-Mobilis. L'unique but de la rencontre a été inscrit à la 79ème minute par Askar, sur

un penalty assez litigieux accordé par l'arbitre de la rencontre, le double mondialiste Mustapha Ghorbal. Mais si le MCA a quand même conservé sa position de leader avec 41 points, avec désormais une seule unité d'avance sur son poursuivant immédiat qu'est le Chabab de Belouizdad mais avec (encore) un match en retard à disputer face au voisin et rival de l'USM Alger, c'est le MCO qui a le plus perdu dans l'affaire en voyant l'Olympique d'Akbou le doubler au classement et grimper à la 11ème loge avec un total de 25 points, soit un de plus que le club d'El-Hamri. A seulement trois unités du NC Magra, premier relégable, les Oranais sont, de fait, dans l'obligation de réussir un résultat probant sur le tartin du 8-mai 1945, demain à partir de 18h, sous peine de se mettre en danger à 7 journées du baisser de rideau.

D'autant plus qu'un peu plus tôt dans la journée, soit à partir de 15h30, le Najm accueillera chez lui au stade des frères Boucheligue une JS Saoura pas au faite de sa forme et ne semble pas prêt à laisser échapper le moindre point de son fief. Un bon résultat du Côté d'Ain El-Fouara sera d'autant plus bénéfique au MCO sur le double plan mental et arithmétique que deux de ses concurrents directs dans cette effrénée course au maintien, à savoir l'Espérance de Mostaganem et l'US Biskra seront respectivement en grand péril face au Mouloudia d'Alger à domicile et chez le Chabab de Belouizdad, le lendemain. C'est dire l'importance de ce 23ème round dans la lutte pour la survie et la nécessité absolue pour la formation de l'expérimenté Abdelkader Amrani de ne surtout pas perdre chez l'Entente.

Coupe d'Algérie

USMA - CRB: Une finale passionnante

Au bout d'un match intense, l'USM Alger s'est qualifiée pour la finale de la Coupe d'Algérie de football, 2024-2025, grâce à sa victoire devant l'USM El-Harrach 1-0, après prolongation, (fin du temps réglementaire : 0-0), mardi au stade olympique du 5-Juillet (Alger). Devant plus de 50.000 supporters, la première période a été relativement équilibrée entre les deux équipes, au cours de laquelle chacun voulait prendre le dessus. Après la pause, l'USMA s'est montrée plus dangereuse, mais la défense harrachie, bien en place, a réussi à annihiler les tentatives usmistes, alors que l'emblématique gardien, Faouzi Chaouchi, n'a pas été très sollicité. La fin du temps réglementaire a été à l'avantage de l'USMA, qui a pous-

sé dans l'espoir de trouver la faille, mais ses attaquants ont pêché par manque de concentration devant les buts, à l'image de la tentative de l'attaquant burundais, Caleb (80e). Durant les prolongations, les "Rouge et Noir" se sont montrés plus entreprenants, ce qui leur a permis d'ouvrir le score, sur un penalty transformé par le capitaine Adem Alilet (105e+1), après que l'arbitre du match ait recouru à l'assistance vidéo à l'arbitrage (VAR). L'USMH a jeté toutes ses forces durant la seconde de la prolongation, mais le club de Soustara a préservé son précieux avantage jusqu'au coup de siflet final de l'arbitre, Yahia Dahar. Alilet, auteur d'un tackle dangereux à l'approche de la surface de réparation, a été expulsé à la 120e+7. Il s'agit de la pre-

mière finale pour l'USMA, depuis 2013, et sa consécration devant son voisin du MC Alger (1-0). Plus tôt dans la journée, le CR Belouizdad, tenant du trophée, a validé son ticket pour la finale, en battant le MC El-Bayadh 1-0 (mi-temps : 0-0), au stade Miloud-Hadefi d'Oran. L'unique but de la partie a été marqué par Abderrahmane Meziane (47e), sur une passe décisive du jeune Boukerchaoui. Détenteur du plus grand nombre de trophées (9), le club de Laâqiba jouera sa quatrième finale de suite, après celles de 2019 (remportée face à la JSM éjaïa : 2-0), 2023 (perdue face à l'ASO Chlef : 1-2, a.p.), et 2024 (remportée devant le MC Alger : 1-0). Les deux clubs algérois se sont rencontrés à cinq reprises en finale de "Dame Coupe".

Coupe de la CAF

Walid Sadi renouvelle son soutien total au CSC



Le ministre des Sports, Walid Sadi, a renouvelé son soutien total au CS Constantine, représentant de l'Algérie en Coupe de la Confédération africaine de football (CAF) lors d'une cérémonie organisée lundi soir à Constantine en l'honneur de l'équipe pour la motiver avant la demi-finale (aller) de cette compétition continentale, prévue le 20 avril au stade municipal de Berkane (Maroc). La Fédération algérienne de football (FAF) prendra en charge toutes les dispositions financières pour le déplacement du Club sportif de Constantine qu'il a appelé "Jeunesse d'Algérie", a annoncé le ministre lors d'un dîner officiel organisé par les autorités locales de la wilaya de Constantine. Il a également souligné "l'import-

tance pour l'équipe de maintenir la même détermination à honorer les couleurs nationales et à porter haut le drapeau de l'Algérie dans les forums internationaux". A cette occasion, la wilaya et l'Assemblée populaire communale (APC) de Constantine ont également accordé une aide financière au représentant de l'Algérie pour l'encourager dans cette compétition continentale afin qu'il ramène un bon résultat et poursuive son chemin vers la finale. En clôture de la cérémonie, le ministre des Sports, le wali de Constantine et le PDG de l'ENTP ont été symboliquement honorés par le collectif du CSC dans une ambiance chaleureuse qui traduit la solidarité de la famille sportive et du public algérien autour du CS Constantine.

Clubs endettés de la Ligue 2 amateur Le 14 mai, dernier délai pour le remboursement des dettes

La Fédération algérienne de football (FAF), a fixé au 14 mai prochain, dernier délai aux clubs endettés de la Ligue 2 amateur, pour assainir leurs créances, «conformément à l'échéancier défini par l'instance fédérale». La FAF a adressé le 13 avril 2025, une correspondance aux Ligues dans laquelle elle les instruit à saisir les clubs au sujet de la troisième tranche des créances des clubs conformément à l'échéancier défini par la FAF dans la circulaire N.29 de septembre 2024?, a indiqué la Ligue nationale de football amateur, lundi dans un communiqué. Dans ce document, la FAF a fixé au 23 avril 2025 l'affichage de la liste des clubs endettés sur le site internet de la LNFA, alors que la transmission du dernier avis aux clubs endettés se fera le 6 mai 2025. Une période supplémentaire fixée entre le 7 et 14 mai, sera «accordée aux clubs pour l'apurement de leurs créances. Au-delà de cette date aucun document relatif au virement d'argent ne sera pris en considération par la Ligue».

Jeux scolaires africains 2025

L'Algérie fin prête à accueillir cet événement continental

Le ministre des Sports, Walid Sadi, a affirmé, mardi à Constantine que l'Algérie est "fin prête pour accueillir les 1ers Jeux scolaires africains 2025 qui se dérouleront du 20 au 30 août prochains". L'Algérie "est prête et sera toujours prête à accueillir toutes compétitions", a souligné le ministre dans une déclaration à la presse au complexe sportif Abdelhamid-Dameche, au cours d'une visite d'inspection et de travail dans la wilaya de Constantine, avant d'ajouter que Constantine, "ville sportive par excellence, désignée pour abriter une partie de ces jeux, dispose de tous les moyens humains et matériels pour assurer le succès de cette importante manifestation continentale". Sadi a indiqué que l'organisation de cette manifestation sportive scolaire continentale "reflète la volonté de l'Etat de promouvoir le sport scolaire en tant que véritable vivier de talents naissants", ajoutant que sa visite d'inspection à Constantine lui a permis de voir de nombreuses réalisations modernes qui confirment l'engagement de l'Etat algérien et des hautes autorités du pays, à leur tête le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à soutenir le sport et à promouvoir la pratique sportive". "Nous aspirons à faire de Constantine un pôle sportif national et international apte à accueillir toutes les compétitions sportives internationales, continentales et régionales, comme en témoigne le fait qu'elle a été choisie à plusieurs reprises pour abriter plusieurs compétitions internationales", a encore souligné le ministre. Au cours de sa visite, M. Sadi a fait part de sa décision de créer un lycée sportif, au centre sportif Abdelhamid-Dameche, qui sera le deuxième du genre au niveau national après celui de Draria, à Alger. Le ministre des Sports avait entamé sa visite en inspectant les travaux de construction d'un complexe sportif et de loisirs familiaux, devant être réceptionné le 1er juin prochain, à la cité Bousouf, comprenant un terrain de football, cinq (5) aires de jeux de proximité revêtues de gazon synthétique, un circuit pour vélos tout-terrain (BMX) et des espaces verts, le tout moyennant un investissement public de 140,4 millions de dinars. Sadi a instruit les responsables locaux concernés à l'effet de travailler en coordination avec le Fédération nationale du sport, afin d'élaborer un programme pour diverses activités sportives au sein du complexe, à l'avenir. Le ministre a également insisté sur l'importance d'achever "à temps" la piste de vélos BMX qui sera la première du genre au niveau national, d'autant qu'il s'agit d'une discipline prévue lors des 1ers jeux scolaires africains, l'été prochain. Inspectant la salle omnisports de la commune d'Ain Smara, qui fait l'objet d'importants travaux de rénovation pour un montant financier estimé à 80 millions de dinars afin d'abriter les compétitions de tennis de table dans le cadre des mêmes jeux, le ministre des sports a enjoint "d'abandonner cette pratique qui consiste à fermer les salles de sport aux jeunes durant la période estivale". Il a indiqué, à ce propos, que des commissions seront dépêchées par ses services pour veiller à l'ouverture de ces espaces sportifs durant l'été. Dans la circonscription administrative d'Ali Mendjeli, le ministre a souligné la nécessité d'accélérer la construction et l'équipement d'un stade de football d'une capacité de 2.000 places, dont les travaux ont atteint 10 % et pour lequel un budget estimé à 537 millions de dinars a été mis en place. Le ministre des Sports a également relevé que les clubs de football souffrent, à Constantine, du manque de stades. Un point, a-t-il dit, qui doit être pris en compte localement par des propositions de construction d'autres stades afin d'améliorer, à l'avenir, le niveau des clubs.

"Cirta court-métrage"
**Clôture de la manifestation
avec la consécration
du film "Il était une fois"**



Le rideau est tombé, mardi soir, au théâtre régional Mohamed-Tahar Fergani, sur les 1ères journées "Cirta du court-métrage" avec le couronnement du film "Il était une fois" du réalisateur Ahmed Reggad. Ce dernier a fait part, dans une déclaration à l'APS à l'issue de la cérémonie de clôture, de son immense joie, considérant que ce succès,

fruit d'un travail collectif mené avec sérieux et minutie, a été difficilement obtenu face à la qualité élevée des 12 courts-métrages en lice.

Pour sa part, Adel Mohcen, réalisateur et membre du jury, a souligné "la conscience cinématographique" des jeunes réalisateurs en compétition, saluant leur maturité artistique, leur aisance dans le maniement du langage cinématographique et l'audace dont certains ont fait preuve en explorant des registres dramatiques novateurs.

De son côté, le cinéaste Idriss Ben Chernine, encadreur des ateliers de formation organisés durant ces journées, a indiqué que la "brèveté de la session" (trois jours) n'a pas empêché de travailler sur certains axes fondamentaux du 7ème art, à savoir le développement de l'idée cinématographique et l'écriture scénaristique, avant de se réjouir de l'engouement des jeunes participants pour les ateliers.

Le directeur de la manifestation, Hamza Kach, a tenu, lors de la clôture, à exprimer sa gratitude à l'ensemble des contributeurs ayant œuvré à la réussite de cette initiative culturelle, émettant le vœu de voir cette dynamique se pérenniser à travers des éditions futures, appelées à s'inscrire durablement dans le paysage culturel de la ville.

Il convient de noter que cette manifestation a été organisée par l'association "Ibdaâ" pour la culture, les arts et la jeunesse, avec le concours des directions de la Culture et de la Jeunesse et des Sports (DJS) et l'Assemblée populaire communale (APC) de Constantine.

Alger
**Diverses activités culturelles
en célébration de la Journée du Savoir**



Des activités ayant trait à la culture et l'histoire, ont été organisées, mardi au Palais de la Culture Moufdi-Zakaria, par le ministère de la Culture et des Arts, à l'occasion de la Journée du Savoir, célébrée dans tout le territoire algérien, le 16 avril de chaque année. En présence du ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou, et de la Déléguée nationale à la protection de l'enfance, Meriem Cherfi, les élèves de différents établissements scolaires d'Alger, dans les trois cycles, primaire, moyen et secondaire, issus des trois directions de l'Education nationale, Est, Centre et Ouest, ainsi que des jeunes de la Fondation nationale pour la promotion de la santé et le développement de la recherche (FOR-REM), ont pris part à la cérémo-

nie commémorative de cette journée qui marque la disparition de l'érudit, Abdelhamid Ben Badis.

"Cet événement vise à mettre en lumière la valeur de la science dans la construction nationale et à évoquer les luttes de la pensée algérienne pionnière, à travers divers segments tels que la projection d'un film qui incarne le parcours de l'éminent savant Abdelhamid Ben Badis et son héritage scientifique et militant", a expliqué le ministre de la Culture et des Arts, avant d'ajouter que "les célébrations de la Journée du Savoir seront répercutées dans tous le territoire national".

De son côté, la Déléguée nationale à la protection de l'enfance a rappelé qu'une telle rencontre marque tout l'intérêt accordé aux

jeunes des générations montantes qui ont montré qu'ils s'intéressent à leur histoire et à leur culture et s'inspirent de l'héritage du grand savant Abdelhamid Ben Badis, pour bâtir des lendemains meilleurs dans une Algérie nouvelle, forte par le savoir et la connaissance".

Au programme de cette rencontre, la projection d'un extrait de 30 minutes restituant les moments forts du film "Ben Badis", réalisé par le cinéaste syrien, Basil Al Khatib, une courte lecture de l'histoire livrée par les docteurs et enseignants en sciences politiques et en histoire contemporaine à l'université de Médéa, Mohamed Khodja et Mouloud Grine, respectivement.

La projection a donné un avant goût du parcours militant et singulier de Abdelhamid Ben Badis, des étapes franchies dans l'organisation, l'enseignements et la formation de ses élèves qui prendront la relève pour répandre le savoir et la bonne parole initiés par leur maître, pionnier de la renaissance intellectuelle et réformiste en Algérie, du temps de la France coloniale.

"Depuis sa création en 1931, l'Association des Oulémas musulmans algériens s'est imposée comme acteur clé du mouvement réformiste, en créant des écoles libres et en veillant à uniformiser les programmes et à développer l'enseignement, malgré les restrictions imposées par l'administration coloniale française", diront unanimement en substance les deux enseignants universitaires.

"Consciente dès le début de l'importance du Savoir, l'Association a focalisé ses efforts sur l'enseignement pour lutter contre les desseins malveillants du colonisateur", ont-ils ajouté, avant de conclure en rappelant que "l'ouverture des écoles libres aura été incontestablement une riposte et une arme puissante face aux programmes établis par l'administration de la France coloniale visant à vider le peuple de son identité et de ses valeurs ancestrales".

**Une équipe algéro-néerlandaise à Bouira
pour réaliser un film en hommage à l'inspecteur Tahar**

Une équipe d'artistes et de comédiens algériens et néerlandais, dont l'acteur et scénariste Hakim Traidia, sont depuis quelques jours à Bouira, où ils ont lancé le chantier de réalisation d'un film intitulé "Enigma" en hommage au regretté Hadj Abderrahmane, dit "l'inspecteur Tahar". "C'est un honneur pour nous de réaliser un film en hommage au défunt célèbre inspecteur Tahar dans la wilaya de Bouira", a déclaré à l'APS le réalisateur Hakim Traidia, lors d'une visite lundi à la maison de la culture Ali Zamoum.

D'une durée de 100 minutes, ce film est un long métrage dont le tournage a été lancé le 8 avril en cours à Bouira, et se poursuivra jusqu'au 20 avril du même mois, selon les détails fournis par M. Mohamed Djennadi, chargé de la communication à la direction de la culture de la wilaya de Bouira.

Une fois achevé, ce film sera projeté en langue arabe et néerlandaise avec un sous-titrage en français, et en anglais, selon le synopsis présenté par M. Djennadi. Hakim Traidia a précisé que ce nouveau film "se veut un hommage à l'inspecteur Tahar qui a marqué des générations d'Algériens avec ses films entre les années 1960 et 1980". Des acteurs et comédiens algériens, à l'instar de Mustapha Laribi, Abdelkrim Derradji,



Fodil Assoul et Mouni Boualem, mais aussi des acteurs néerlandais, prennent part à la réalisation du film.

L'histoire du film tourne autour du jeune Mouloud, un expert en informatique, qui rêve de créer son propre jeu, où le personnage principal sera son père Dahmane, et son ami Yahia qui étaient autrefois amis, mais qui ne se parlent plus depuis une dispute. Auparavant, ils travaillaient ensemble en tant qu'imitateurs du célèbre duo "L'inspecteur

Tahar et l'Apprenti", et Mouloud a tenté à maintes reprises, sans succès, de les concilier, jusqu'au jour où il découvre un jeu mystérieux qui offre l'accès à un logiciel permettant de créer des avatars de personnes réelles dans un monde virtuel.

Sans hésiter, il crée des avatars de son père Dahmane et de son ami, et les plonge dans des aventures rocambolesques. Et l'histoire se poursuit avec de nombreuses péripéties dans un monde virtuel.

Kenya

Quatre personnes arrêtées pour trafic de fourmis

C'est une affaire surprenante au Kenya. Quatre personnes ont été arrêtées pour avoir tenté d'exporter illégalement plusieurs milliers de fourmis vivantes pour les vendre à des collectionneurs en Europe ou Asie. Deux jeunes Belges arrêtés à Nakuru dans le centre du Kenya ainsi qu'un Vietnamien et un Kényan à Nairobi, sont accusés de possession illégale et de trafic de faune sauvage vivante.

Les photos partagées par les autorités kényanes montrent des centaines d'éprouvettes et de seringues contenant des fourmis vivantes, avec des boules de

coton pour les maintenir en vie. Plus de 5 000 insectes ont été saisis, pour une valeur estimée à 7 800 dollars.

Parmi les fourmis, des Messor Céphalotes, une espèce de fourmis très prisée par les collectionneurs. De par sa couleur rouge, la taille de sa reine allant jusqu'à 24 mm, et ses capacités à former des colonies très nombreuses.

Mais au Kenya, les animaux sauvages, dont les insectes, sont strictement protégés... Tout commerce nécessite des permis, que ne possédaient pas les quatre trafiquants arrêtés. L'autorité de gestion de la vie sauvage

dénonce un « crime grave » et une opération « préméditée ». L'agence gouvernementale note une « évolution inquiétante » du trafic « passant des mammifères emblématiques à des espèces moins connues, mais essentielles à l'équilibre écologique ».

En 2023, trois personnes avaient déjà été arrêtées au Kenya après avoir tenté d'exporter illégalement des fourmis vers la France. Les quatre personnes arrêtées récemment ont toutes plaidé coupables. Les deux belges âgés de 19 ans ont assuré ne pas savoir que la collecte de fourmis sauvages était illégale.

Panique à bord

Un passager tente de forcer l'entrée du cockpit pour une histoire de repas, l'avion fait demi-tour

Panique au-dessus de l'Atlantique. Un avion censé relier New York (États-Unis) à Milan (Italie) a été contraint de rebrousser chemin en plein vol ce lundi. La cause ? Un passager indiscipliné qui aurait piqué une crise parce qu'il n'avait pas reçu son repas, rapportent NBC News et le New York Post.

Alors qu'il se trouvait à l'arrière de l'appareil, l'homme aurait également été interdit de s'asseoir dans une rangée de sortie où se trouvait un bébé. Furieux, ce passager turbulent a alors foncé sur les hôtesses et forcé le passage jusqu'au cockpit. D'après une passagère présente à bord, le suspect aurait tenté de « faire irruption dans la cabine du pilote ». Aucun agent de

sécurité n'étant présent à bord, l'équipage a demandé l'aide de passagers volontaires tandis que le pilote annonçait un retour d'urgence à New York.

Dans un premier temps, la majeure partie des quelque 300 passagers de ce vol American Airlines a cru à un problème technique, avant de comprendre la réalité de la situation. L'appareil a finalement atterri à l'aéroport JFK vers 3 heures du matin. Les passagers ont dû patienter à bord le temps que l'homme soit escorté par les autorités.

« Le vol 198 d'American Airlines reliant New York (JFK) à Milan (MXP) est retourné à JFK en raison d'un passager perturbateur, a déclaré la compagnie aérienne dans un communiqué. La sécurité de nos

clients et de nos équipes est notre priorité absolue et nous remercions nos clients pour leur compréhension. »

Pour autant, aucun dédommagement ne semble avoir été proposé aux voyageurs, précisent les médias locaux. « On m'a demandé de payer 79 dollars pour accéder au salon, même pour allaiter », a même déploré une passagère.

Une enquête a été ouverte par la Federal Aviation Administration (FAA) et les voyageurs ont finalement pu redécoller mardi vers 11 heures, soit seize heures après leur premier départ. L'homme aurait finalement été relâché sans inculpation. La FAA précise que plus de 1.800 incidents impliquant des passagers turbulents ont été signalés en 2024.

Californie

Le sauvetage angoissant d'une randonneuse accrochée à une falaise

Un sauvetage « intense » et « technique ». Dimanche 13 avril, les secouristes du comté de Riverside en Californie ont déployé un hélicoptère pour récupérer une randonneuse qui avait glissé le long d'une falaise selon CBS News. Les images qu'ils ont publiées de la mission sont terriblement stressantes.

Comme vous pouvez le voir dans notre vidéo ci-dessus, la randonneuse était agrippée à un rocher, les jambes tendues et un énorme sac sur le dos. « Elle était épuisée à force de tenir cette position pendant plus d'une heure », ont expliqué les secouristes sur Instagram, ajoutant qu'elle avait pu les prévenir en envoyant un message au 911 grâce à son appareil de communication d'urgence prévu à

cet effet.

Ce kitesurfeur des JO 2024 sauve une femme de la noyade au Brésil alors qu'il testait son matériel

À cause de leur position instable sur la falaise, le sauveteur a choisi de s'accrocher à la randonneuse pour la faire monter au sommet avant de l'accrocher à l'hélicoptère. « Il ne pouvait pas risquer de lui demander de lever ses bras, qu'elle utilisait clairement pour se cramponner à

la falaise, afin de mettre en place une sangle de secours », a précisé le bureau du Riverside Sheriff Aviation.

Une fois en haut, le secouriste a pu examiner les blessures de la randonneuse, égratignée le long de sa jambe. Cette dernière a ensuite été évacuée en toute sécurité.

Le bureau du shérif local n'a pas indiqué quel était son état de santé suite au sauvetage, explique l'agence de presse Reuters.

Un château gonflable géant soufflé sur la route en Chine

Le 4 avril, des automobilistes circulant à Zhengzhou, dans la province chinoise du Henan, ont eu une drôle de surprise lorsqu'un château gonflable géant a été soufflé au milieu d'un carrefour. Des images montrent un homme s'accrochant à la structure alors que de fortes rafales menaçaient de la soulever du sol. Heureusement, des témoins l'ont rapidement aidé.

SOCIÉTÉ | 13

Un médecin allemand soupçonné de 15 meurtres: "L'envie de tuer"

Le parquet de Berlin a demandé mercredi le renvoi en procès d'un médecin en soins palliatifs à domicile soupçonné de 15 meurtres sur des patients dans la capitale allemande.

Ce praticien âgé de 40 ans, arrêté en août 2024, était jusqu'ici soupçonné d'avoir fait au moins huit victimes, la justice continuant d'enquêter sur d'autres cas possibles.

L'homme est accusé avoir tué les victimes dont il avait la charge, entre septembre 2021 et juillet 2024, avec des médicaments et d'avoir mis le feu aux logements de certaines d'entre elles pour « masquer les meurtres », écrit le parquet dans un communiqué.

Les victimes, douze femmes et trois hommes âgés de 25 à 94 ans, ont été tuées « par la ruse et pour des motifs futiles », affirme encore le parquet. Ce dernier réclame un procès et une condamnation assortie de la reconnaissance de la gravité particulière des faits, une détention de sûreté et une interdiction professionnelle à vie.

Actuellement en détention provisoire, le médecin « ne s'est pas exprimé jusqu'à présent sur les accusations portées contre lui », indique le bureau du procureur. Le parquet avait signalé lors d'un précédent point d'enquête que le mobile retenu était « l'envie de tuer ».

Dallas

Une fusillade dans une école fait au moins quatre blessés

Au moins quatre personnes ont été blessées mardi après-midi dans une fusillade dans une école secondaire de Dallas, dans l'Etat du Texas, rapportent plusieurs médias américains dont CBS. L'auteur suspecté des coups de feu serait un élève. Les faits se sont déroulés dans la Wilmer-Hutchins High School, à Dallas. La police a été avertie des faits vers 13H00, heure locale. Selon les pompiers, les quatre blessés, âgés entre 15 et 18 ans, ont été emmenés à l'hôpital. Leur vie ne serait plus en danger.

Aucune information n'a été communiquée à ce stade sur l'auteur présumé des coups de feu. Cette même école avait déjà été le théâtre d'une fusillade en avril 2024 qui avait fait une victime parmi les élèves.

Une grue s'effondre aux Pays-Bas

Plusieurs personnes blessées



Les autorités néerlandaises affirment que « plusieurs personnes » ont été blessées par l'effondrement d'une grue à Maasbracht, non loin de la commune belge de Maa-seik. Deux personnes ont été blessées mardi par la chute d'une grue dans le sud-est des Pays Bas, dont au moins l'une d'entre elles est toujours bloquée, selon les autorités.

L'accident a impliqué une grue à tour, dont le bras s'est brisé en deux, d'après les images diffusées par les médias locaux. « Plusieurs personnes sont blessées. Une personne est toujours bloquée en hauteur », ont d'abord déclaré les responsables locaux de la sécurité, dans la région du Limbourg, dans un communiqué publié sur X, avant de préciser vers 14h que l'incident était « sous contrôle » et que la grue cassée était désormais stable. Un hélicoptère de traumatologie était en cours de déploiement et plusieurs ambulances se trouvaient sur place, selon l'agence de presse locale ANP. Le nombre de victimes ainsi que l'état des blessés n'ont pas pu être déterminés dans l'immédiat.

Une dinde provoque le chaos dans un supermarché de l'Indiana

Une dinde sauvage est entrée dans un supermarché de Granger, dans l'Indiana, et a semé le chaos. À l'intérieur du magasin, elle a poursuivi des clients et fait tomber des articles des rayons. Des images de caméra corporelle montrent le moment où des agents ont capturé la volaille criminelle.



2

- 09h30 Amour, gloire et beauté

10h00 Les Feux de l'amour

10h45 Petits plats en équilibre

10h50 Les douze coups de midi

11h55 Petits plats en équilibre

12h00 JT 13h

12h35 Petits plats en équilibre

12h40 Météo

12h50 Plus belle la vie, encore plus belle

13h20 Qui est vraiment mon voisin ?

14h55 Quatre mariages pour une lune de miel

16h35 Familles nombreuses : la vie en XXL

17h30 Ici tout commence

18h10 Demain nous appartient

19h00 JT 20h

20h00 C'est Canteloup

20h10 Flashback

21h10 Flashback

22h15 Eurodreams

22h20 Esprits criminels

23h30 Night Shift

00h20 Night Shift
- 11h55 Journal

12h00 Journal

12h45 La p'tite librairie

12h55 Ça commence aujourd'hui

15h20 Affaire conclue

16h10 Affaire conclue

17h00 Tout le monde a son mot à dire

17h35 N'oubliez pas les paroles

18h10 N'oubliez pas les paroles

18h55 Journal

19h00 Journal

19h50 Journal Météo Climat

19h52 Image du jour : Tournoi des Six Nations féminin

19h55 Basique, l'essentiel de la musique

19h58 Ma maison de A à Z

20h00 Mot de passe : le duel

20h15 Envoyé spécial

22h00 Complément d'enquête

23h35 Tout le monde ment 4

01h05 Ça commence aujourd'hui

02h00 Affaire conclue

02h45 Météo Outre-mer

02h50 Emissions religieuses



3

- 07h17 To the Moon

09h26 Hors-saison

11h18 La boîte à questions

11h29 En aparté

12h03 Clique

12h35 Cimetière indien

13h31 Le deuxième acte

14h49 Plateaux Canal+ première

14h51 Old Guy

16h22 Le Successeur

18h11 La boîte à questions

18h18 Clique

18h53 En aparté

19h30 Soir d'Europe l'avant-match

19h54 Plateau UEFA Europa League

20h00 Manchester United / Lyon

21h57 Soir d'Europe le débrief

22h46 Loris Giuliano au boulot

23h17 Cimetière indien

00h12 Santosh

02h16 Basri et Salma dans une comédie éternelle
- 09h40 Consomag

09h45 Escales en France

10h10 C'est succulent !

10h50 Outremer.l'info

11h00 Régions d'ici

11h10 La p'tite librairie

11h30 ICI 12/13

13h35 Crimes parfaits

15h35 La p'tite librairie

15h45 Duels en familles

16h20 Slam

17h05 Questions pour un champion

18h00 Dans le rétro

18h12 Hors la ville

19h00 Le mag Ligue 1

19h03 Le journal des talents

19h10 Dans le rétro

19h20 Un si grand soleil

20h05 En attendant un miracle

21h45 Journal Météo Climat

21h50 La France en vrai

22h42 La France en vrai

23h05 Culture dans votre région

00h50 Sénat en action



arte

- 06h30 Incroyables transformations

07h35 M6 Boutique

08h45 Ça peut vous arriver

10h35 Ça peut vous arriver chez vous

11h40 Météo

11h45 Le 12.45

12h40 Un jour, un doc

13h50 Un jour, un doc

14h50 Un jour, un doc

15h50 Un jour, un doc

16h25 La roue de la fortune

17h35 La meilleure boulangerie de France

18h40 Météo

18h45 Le 19.45

19h35 Scènes de ménages

20h10 Les traîtres

21h20 Les traîtres

22h45 Les traîtres : révélations sur la suite...

23h40 Les secrets des chefs

00h35 Les secrets des chefs

01h10 Les secrets des chefs

01h40 Les secrets des chefs
- 10h40 Méditerranée : la face immergée des volcans

11h35 Les dieux passent à table

12h00 Pologne : le plus grand événement caritatif

12h35 A chacun ses ombres

14h05 Des royaumes de terre et d'eau

14h50 Une place pour la nature

15h35 L'homme et la nature, une nouvelle alliance

16h20 Invitation au voyage

17h55 Voyage en cuisine

18h30 Le dessous des images

18h45 Arte journal

19h05 28 minutes

19h50 Le dessous des cartes : l'essentiel

19h55 No Man's Land

20h50 No Man's Land

21h45 No Man's Land

22h35 No Man's Land

23h55 Music

01h40 Electronic Vibrations : Le son qui a tout changé

02h35 Des volcans et des hommes

TÉLÉVISION

15



2

20h10

EN ATTENDANT UN MIRACLE



Un matin, un cadavre est découvert dans un des bassins où les pèlerins s'immergent à Lourdes. Capitaine de police, Fiona mène l'enquête. Elle est épaulée par Maxime qui s'est récemment installé en ville et dont l'épouse tient un hôtel. Les premières observations montrent que la victime a été maintenue de force sous l'eau. Il s'agissait d'un médecin. Venu de Toulouse, il faisait partie du CMIL, le comité qui valide les guérisons miraculeuses de Lourdes. De son côté, la maire de la ville se plaint des investigations qui empêchent les pèlerins d'accéder au sanctuaire.

Realisateur: Thierry Binisti
Scénariste: Nathalie Abdelnour, Marie Du Roy



20h10

FLASHBACK



L'heure de la mort de Josselin se rapproche et Elsa désespère de trouver une solution pour l'éviter. Les menaces de Zorine se font d'ailleurs plus concrètes. Alors qu'il soupçonne Elsa de le surveiller pour le compte de l'inspection générale des services, Josselin tente de redorer son blason. Contrariée par la liaison que son père entretient avec Colette, Elsa ne le ménage pas. Le meurtre d'un homme dissimulateur les amène à enquêter dans le milieu de la photographie de mode.

Realisateur: Stephen Cafiero
Scénariste: Clélia Constantine, Louise Bezombes, Charlotte Robb, Vinciane Mokry



20h50

NO MAN'S LAND



En Syrie, la lutte contre l'Etat islamique se poursuit. Toujours sur le terrain aux côtés des combattantes kurdes, Shamran sauve toute seule une jeune fille promise à l'esclavage. Les djihadistes se lancent à la poursuite des deux femmes. Promettant de les aider, Nasser leur donne rendez-vous dans une ville désertée. Pendant ce temps aux Etats-Unis, Ellie est troublée par une vidéo de Daech circulant dans les média : elle pense y reconnaître la voix de Jake, une ancienne relation. La jeune femme tente de reprendre contact avec lui.

Realisateur: Oded Ruskin
Scénariste: Amit Cohen, Ron Leshem



ORAN

22|13

Lever du soleil
Coucher du soleil
Humidité
Vent

06h29
19h36
53%
32 km/h

Alger
Constantine
Annaba
Ouargla
Mostaganem
Béchar

18-09
16-05
20-09
25-11
21-14
23-12

Nouveau carnage sioniste ce mercredi à Ghaza

13 Palestiniens sont tombés en martyrs

Au moins 13 Palestiniens sont tombés en martyrs et d'autres ont été blessés ce mercredi matin, dans des bombardements de l'armée sioniste sur diverses zones de la bande de Ghaza, a rapporté l'agence de presse palestinienne Wafa. Dix Palestiniens sont tombés en martyrs et d'autres ont été blessés dans un bombardement par l'armée sioniste d'une maison dans la rue Al-Nadaq, au nord de la ville de Ghaza, souligne Wafa citant des sources médicales. Selon les mêmes sources, trois Palestiniens sont tombés en martyrs et d'autres ont été blessés dans un autre bombardement de l'armée sioniste ayant visé une maison dans la zone d'Al-Sha'af du quartier d'Al-Tuffah, à l'est de la ville de Ghaza. Au sud de la bande de Ghaza, l'artillerie des forces d'occupation a ciblé une maison dans la ville d'Abasan al-Kabira, à l'est de Khan Younes. Les forces d'occupation ont repris leur agression le 18 mars contre la bande de Ghaza après une interruption de plus de deux mois, consécutive à un accord de cessez-le-feu. Selon les autorités sanitaires palestiniennes, les bombardements aériens de l'entité sioniste ont fait 1.630 martyrs et 4.302 blessés depuis le 18 mars, tandis que le bilan de l'agression sioniste contre l'enclave palestinienne s'élève à 51.000 martyrs et 116.343 blessés, depuis le 7 octobre 2023.

Pour les Palestiniens et les humanitaires

Ghaza est devenue une fosse commune



L'ONG Médecins sans frontières (MSF) a annoncé mercredi que la bande de Ghaza "est devenue, en raison des agressions sionistes ininterrompues et le blocus imposé par l'occupant à l'aide humanitaire, "une fosse commune pour les Palestiniens et ceux qui leur viennent en aide". "Nous assistons en temps réel à la destruction et au déplacement forcé de toute la population de Ghaza", a déclaré la coordinatrice d'urgence de MSF à Ghaza, Amande Bazerolle, qui estime que la réponse humanitaire est "gravement entravée par l'insécurité constante et les pénuries critiques". Une série d'attaques meurtrières menées par les forces d'occupation sionistes témoigne "d'un mépris flagrant pour la sécurité des travailleurs humanitaires et médicaux à Ghaza", a ajouté l'organisation, dont 11 collaborateurs ont été tués depuis le début de l'agression sioniste contre la bande de Ghaza. "Nous appelons les autorités sionistes à lever immédiatement le siège inhumain et mortel imposé à Ghaza, à protéger les vies des Palestiniens ainsi que celles du personnel humanitaire et médical, et à œuvrer, avec toutes les parties, au rétablissement et au maintien d'un cessez-le-feu", a poursuivi MSF dans son communiqué.

Prisons en France

Nouvelles dégradations, des personnels ciblés

De nouvelles dégradations ont ciblé mercredi l'institution pénitentiaire, avec notamment l'incendie de trois véhicules dans un parking sécurisé de la prison de Tarascon, une tentative de "déstabilisation" dénoncée par le ministre de la Justice Gérard Darmanin. Ces nouveaux incidents interviennent au lendemain d'actions coordonnées contre plusieurs établissements pénitentiaires en France, principalement des incendies de véhicules, mais également des tirs à l'arme automatique contre la porte de la prison de Toulon (Var), qui n'ont pas fait de victime. Vers 05h20 mercredi, trois véhicules ont été incendiés devant la prison de Tarascon (Bouches-du-Rhône), sur un parking "isolé, réservé aux personnels, grillagé et à l'accès sécurisé par un digicode", a indiqué à l'AFP le procureur de la République de Tarascon, Laurent Gumbau. Ces nouvelles dégradations ont été incluses dans la saisine du parquet national antiterroriste, qui enquête sur l'ensemble des faits survenus depuis dimanche, a précisé le magistrat. Un des véhicules appartenait à un agent de la prison en service, un autre à une entreprise intervenant au centre de détention, et le troisième, totalement détruit, n'avait pas encore été identifié, selon le procureur, évoquant au moins deux départs de feu. A priori aucune inscription n'a été retrouvée sur les lieux, a-t-il précisé. Lors des actions recensées depuis dimanche, au cours desquelles au moins 21 véhicules ont été tagués et ou incendiés, selon une source policière, de mystérieuses inscriptions "DDPF", apparemment pour "défense des droits des prisonniers français" ont été retrouvées, ainsi qu'une inscription "DDFM" sur la prison de Toulon. Par ailleurs, toujours dans les Bouches-du-Rhône, un autre véhicule, appartenant à un surveillant de la prison d'Aix-Luynes, a été incendié dans



la nuit de mardi à mercredi devant le domicile de celui-ci, a déclaré à l'AFP Jessy Zagari, délégué régional FO Pénitentiaire, syndicat majoritaire dans la région Paca. "Ce groupe terroriste DDPF identifie et cible les personnels pénitentiaires", s'est-il indigné, dénonçant "des actes de menace et d'intimidation". Un ciblage que semble confirmer un autre événement recensé mercredi matin, avec des inscriptions "DDPF" retrouvées taguées dans le hall d'immeuble d'une surveillante pénitentiaire incendié en Seine-et-Marne, selon une source policière. "Il y a un manifestement des gens qui essaient de déstabiliser l'Etat en intimidant", a dénoncé de son côté le garde des Sceaux Gérard Darmanin sur CNews/Europe 1, en évoquant l'incident de Tarascon. Toutefois, "il n'y aurait pas eu de nouvelle nuit bleue comme on l'a vu hier, qui était évidemment absolument inacceptable", a ajouté le ministre, qui s'était rendu mardi après-midi à la prison de Toulon, pour afficher son soutien aux per-

sonnels. M. Darmanin a notamment estimé que ces attaques pourraient être un réplique à son projet de régime de détention spécial pour les plus gros narcotrafiquants du pays, qui doivent être regroupés à l'isolement strict dans des établissements de haute sécurité. Cette succession d'actes crée un climat de crainte et d'inquiétude chez les agents pénitentiaires interrogés par l'AFP. "Là c'est la première fois de ma carrière que je me retourne en sortant de mon service et que je fais attention à ce qui se passe sur le parking", a témoigné auprès de l'AFP une surveillante du nord de la France exerçant depuis 22 ans. Désormais "quand je rentre chez moi, je ferme à clé", a témoigné cette femme de 47 ans, qui requis l'anonymat pour raisons de sécurité et fait part de son "doute sur la capacité de l'Etat à faire en sorte d'assurer notre sécurité". Le fait que ces actes surviennent "de façon coordonnée" rend "les choses bien plus difficiles à digérer", renchérit l'un de ses collègues, âgé de 34 ans.

Aide humanitaire à Ghaza

Guterres préoccupé par la poursuite du blocage par l'occupant sioniste

Le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, a exprimé sa préoccupation face à la poursuite du blocage par l'occupant sioniste de l'entrée de l'aide humanitaire dans la bande de Ghaza, soulignant que la population "doit disposer des nécessités de base pour survivre". "Près de 70 % de la bande de Ghaza est désormais soumise à des ordres de déplacement émis par (l'entité sioniste) ou se trouve dans une zone interdite", a écrit M. Guterres dans un message publié mardi soir sur les réseaux sociaux. "Je suis très préoccupé par le fait que l'aide continue d'être bloquée, avec des conséquences dévastatrices. Les civils doivent être respectés et protégés à tout moment, et ils doivent disposer des nécessités de base pour survivre", a-t-il souligné. Le secrétaire général de l'ONU a réitéré, par ailleurs, qu'un cessez-le-feu doit être rétabli et renouvelé sans délai dans la bande de Ghaza, ravagée par une agression sioniste



génocidaire depuis octobre 2023. Les forces d'occupation ont repris leur agression le 18 mars contre Ghaza après une interruption de plus de deux mois, consécutive à un accord de cessez-le-feu. Selon les autorités sanitaires palestiniennes, les bombarde-

ments aériens de l'entité sioniste ont fait 1.630 martyrs et 4.302 blessés depuis le 18 mars, tandis que le bilan total de l'agression sioniste contre l'enclave palestinienne s'élève à 51.000 martyrs et 116.343 blessés, depuis le 7 octobre 2023.